



PARTICIPATION DES FEMMES DANS LA VIE PUBLIQUE - MAROC -



Septembre 2015



المعجزة الديمقراطية لنساء المغرب
ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ
Association Démocratique des Femmes du Maroc



جمعية شبكة النساء المرشدات
Réseau de Femmes pour le Mentoring/Networking
Moroccan Women Mentoring/Networking

منظمة فتيات النهضة
ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ
Organisation des Filles de la Renaissance



Recherche-action réalisée en coalition par trois associations représentées par le groupe de recherche

Membres du groupe des jeunes de l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM)

Ouafaa Amdaou
Samira Bikarden
Jihane Hanane

Organisation des Filles de la Renaissance (OFR)

Jihane Ouchraa
Ratiba Rigalma

Réseau des Femmes pour le Mentoring & le Networking (RFMN)

Fatima Agnaou
Khadija Assari
Aïcha Bouhjar

Partenaire du projet :

INTRAC (UK) représenté par Rod Macleod

Remerciements

Les ONG partenaires dans le cadre de la coalition tiennent à exprimer leurs plus vifs remerciements à tout le staff du British Council au Maroc, dans la région MENA et au niveau central, pour avoir initié ce projet et avoir créé les conditions favorables pour son bon déroulement, en organisant des sessions de formation et de renforcement des capacités. De même que nous sommes sensibles au fait que le programme *Women Participating in Public Life (WPIPL, en français : Participation des Femmes dans la Vie Publique (PFVP))* a permis d'établir des contacts de qualité à l'échelle internationale dans la région MENA avec d'autres ONG ayant des objectifs similaires aux nôtres et avec lesquelles nous avons pu tisser des liens et avoir des échanges sur des problématiques communes, notamment lors du «Regional Learning and Sharing Event», tenu à Casablanca du 13 au 15 janvier 2014.

Nous tenons également à remercier l'ONG INTRAC basée au Royaume-Uni pour son expertise en matière de recherche-action: si une quelconque qualité méthodologique est relevée dans la présente étude, elle est grandement redevable à l'équipe des facilitateurs/trices dirigée et coordonnée par Rod Macleod dont l'apport scientifique est inestimable.

Enfin, une pensée particulière à tous ceux et celles qui nous ont consacré de leur temps pour contribuer à cette recherche: sans eux, les données, indispensables afin de fonder une quelconque argumentation, n'auraient pu être recueillies.

Sommaire

Introduction	8
Chapitre 1 : Revue de la littérature	10
1.1. Définition des concepts	10
1.1.1. <i>L'autonomisation économique de la femme</i>	10
1.1.2. <i>La confiance en soi</i>	12
1.1.3. <i>Participation dans la vie publique</i>	14
1.2. Etat des lieux de la participation des femmes à la vie publique au Maroc	14
1.2.1. <i>Evolution de la participation politique des femmes</i>	14
1.2.2. <i>Accès aux postes de décision : vers un partage du pouvoir</i>	16
1.2.3. <i>Considérations socio-économiques : Stéréotypes, éducation et emploi</i>	17
Chapitre 2 : Cadre méthodologique	22
2.1. Choix du terrain d'enquête	22
2.2. Constitution de l'échantillon	22
2.3. Choix des outils d'investigation	23
2.3.1. <i>Enquête par questionnaire</i>	23
2.3.2. <i>Enquête par focus groupe</i>	25
2.3.3. <i>Témoignages</i>	26
2.4. Codage des variables, saisie et analyse des données	27

Chapitre 3 : Présentation des résultats	28
3. 1. Analyse des données : Résultats de l'investigation terrain	28
3.1.1. <i>Pré-Axe : Caractéristiques générales de l'échantillon</i>	28
3.1.2. <i>Axe 1 : Nature de la participation dans la vie publique et ses niveaux</i>	32
3.1.3. <i>Axe 2 : Facteurs impactant la participation de la femme dans la vie publique (PFVP)</i>	39
3.1.4. <i>Axe 3 : Perception de la société de la PFVP</i>	48
3.1.5. <i>Axe 4: Mécanismes disponibles pour l'amélioration de la PFVP et leur efficacité</i>	52
3.1.6. <i>Axe 5 : Expériences relatives à la PFVP</i>	65
Conclusion et recommandations	70
Bibliographie	74
Table des matières	

Introduction

L'état marocain s'est engagé dans la promotion des droits de la femme et sa participation dans la vie publique en mettant en place des politiques, des stratégies et des mesures assertives pour permettre aux femmes de participer à tous les niveaux. On cite, à titre d'exemple, l'instauration du système de quota en leur faveur aux élections ; mesure revendiquée dans les années 90 par plusieurs associations qui militent pour l'amélioration du statut et de la condition des femmes marocaines. En effet, afin d'assurer la participation des femmes dans les processus politiques, et plus particulièrement dans la gouvernance des structures locales et le parlement, le Maroc, à l'instar de nombreux pays, a établi le quota comme mesure stratégique pour que les femmes soient représentées dans plusieurs instances gouvernementales. Cette mesure représente un grand pas dans les processus de démocratisation qu'a connus le pays pour promouvoir l'égalité des sexes et la justice sociale depuis les années 90. Deux décennies, plus tard, la nouvelle constitution marocaine de 2011 consacre l'égalité femme-homme.

Toutefois, il est à noter que malgré toutes ces avancées en matière d'autonomisation de la femme et de promotion de l'égalité des sexes, la représentation de la femme marocaine dans la politique ne dépasse pas 10,5%.

Ce constat nous a conduits à avancer l'hypothèse suivante : ***les femmes marocaines ne participent pas ou peu dans la vie publique à cause du manque de confiance en elles et par manque d'autonomisation économique.***

En effet, les différentes études démontrent que les principaux facteurs de blocage de la parité et de l'égalité femme-homme relèvent des sphères politiques, juridiques et socioculturelles en plus de facteurs psychologiques, notamment le manque de confiance en soi, et les facteurs économiques, à savoir le manque d'autonomie financière.

La présente étude a pour objectif de cerner la relation entre la confiance en soi et l'autonomie économique et son impact sur la participation de la femme dans la vie publique. Cette étude est menée dans le cadre d'une coalition de trois associations¹ auprès de citoyen-ne-s de la région Kénitra-Rabat-Casablanca. La finalité de cette recherche est la formulation de recommandations qui pourraient être mises à profit dans un plaidoyer en faveur d'une participation accrue de la femme dans la vie publique au Maroc.

Ce rapport rend compte de la recherche-action entreprise de décembre 2013 à avril 2014. Il est structuré en quatre chapitres. Après des précisions d'ordre terminologique relatives à la définition des concepts clés de l'hypothèse la recherche, à savoir «autonomisation économique», «confiance en soi» et «participation dans la vie publique», le premier chapitre fait état de la situation de la participation de la femme dans la vie publique au Maroc. Le second chapitre expose la méthodologie et les outils mis à contribution dans le cadre de cette recherche. La présentation des résultats de l'enquête de terrain concerne le troisième chapitre. Enfin, le dernier chapitre discute les résultats à la lumière de l'hypothèse de recherche et des études similaires entreprises autour de cette problématique et se termine par la formulation d'un certain nombre de recommandations.

¹ Par ordre alphabétique :

- ADFM : Association Démocratique des Femmes du Maroc
- OFR : Organisation des Filles de la Renaissance
- RFMN : Réseau de Femmes pour le Mentoring /Networking

Chapitre 1 : Revue de la littérature

Introduction

Pour mieux cerner l'hypothèse qui stipule que la participation de la femme dans la vie publique est intimement liée à sa confiance en elle et à son autonomie économique, nous tenterons dans ce chapitre de définir dans un premier temps ce que nous entendons par « confiance en soi » et « autonomisation économique ». Ensuite, nous présenterons l'état des lieux de la participation de la femme marocaine dans la vie publique.

1.1. Définition des concepts

1.1.1. L'autonomisation économique de la femme

Il est difficile de donner une définition assez précise sur la notion de l'autonomisation économique de la femme car elle diffère selon les institutions et les pratiques socio-culturelles et économiques de chaque société. Toutefois, des définitions sont données par des organismes internationaux, en l'occurrence la Banque Mondiale, l'OCDE et l'ICRW.

Pour la Banque Mondiale « L'autonomisation économique consiste à faire fonctionner des marchés pour les femmes (au niveau politique) et à faire en sorte que celles-ci soient plus compétitives sur les marchés (au niveau de la capacité à agir) »².

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) définit, quant à elle, l'autonomisation économique des femmes comme leur «capacité à participer, à contribuer et à bénéficier des processus de croissance de façon à ce que soient reconnue la valeur de leurs contributions, le respect de leur dignité et à rendre possible la négociation pour une répartition plus équitable des profits de la croissance»³.

2 World Bank (2006) World Development Report 2006. Equity and development. Washington: World Bank, in autonomisation économique de la femme et croissance inclusive: marchés du travail et développement de l'entreprise, Ecole des études orientales et africaines, CRDI, P8

3 Rapport de l'OCDE, women's economic empowerment. issues paper Paris: OECD-DAC gendernet 2011, p.6.

Enfin, le Centre International de Recherche sur les Femmes (ICRW) postule que «l'autonomisation économique des femmes est essentielle pour faire valoir à la fois les droits des femmes et pour atteindre des objectifs de développement plus importants, tels que la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation et le bien-être»⁴.

Au Maroc, la notion de l'autonomisation économique des femmes est encore ambiguë vu les différences majeures entre les femmes rurales et citadines et la diversité des couches sociales. Il faut aussi ajouter que sur le plan de la législation commerciale et contractuelle, les Marocaines ont attendu le 3 juillet 1995 pour qu'elles ne soient plus « mineures » sur le plan économique car l'article 6 de la loi de commerce et l'article 726 de la loi des obligations et contrats conditionnaient l'octroi à une femme du statut de commerçante par l'accord préalable de son mari (Enhaili, 2013).

Dans notre étude, on entend par autonomie économique/financière le fait que la femme travaille ou pratique une activité lucrative et dispose d'un revenu.

4 A.Golla et autres, Understanding and measuring women's economic empowerment, Definition, framework, indicators, International Centre for Research on Women, Washington DC, 2011.

1.1.2. La confiance en soi

La confiance en soi comporte cinq caractéristiques essentielles :

i) la prédiction : La confiance en soi est toujours une prédiction avec une part réelle d'incertitude. Il ne s'agit pas d'une qualité innée, du résultat d'un «insight» ou d'un sentiment. Cette confiance existe d'abord dans l'esprit.

ii) le réalisme : La confiance en soi est réaliste: elle s'appuie sur l'expérience réelle accumulée par la personne. Autrement, cette confiance serait dangereuse et conduirait à des échecs graves. Mais nous avons la chance d'être protégés par des réflexes vitaux qui nous empêchent, en temps normal, de nous faire une confiance aveugle ou excessive.

iii) des ressources suffisantes : La confiance en soi ne va pas jusqu'à prédire les résultats : elle prédit, avec réalisme, qu'on a les ressources nécessaires pour faire face à la situation. Elle prédit qu'on est capable de trouver des solutions aux problèmes qui ne manqueront pas de survenir en cours de route.

iv) spécifique : Toute prédiction doit être relativement précise pour être réaliste. Cette prédiction s'applique toujours à un domaine particulier. Vue de l'extérieur, la confiance en soi apparaît souvent comme générale, mais en réalité, elle est toujours spécifique.

v) temporaire : la confiance en soi n'est jamais acquise définitivement. Elle est temporaire par définition, car elle est réaliste et ancrée dans l'expérience

On peut dès lors définir la confiance en soi comme étant « une prédiction réaliste et ponctuelle quand on a les ressources nécessaires pour faire face à un genre particulier de situation ».

Elle est toujours le résultat d'une accumulation d'expériences.

Il s'agit constamment d'une certitude partielle qui s'applique à un domaine particulier et à un moment donné. Il ne s'agit jamais d'une prédiction de résultat ou de performance; c'est plutôt une prévision qui touche la façon dont les choses vont se passer. La personne qui manque de confiance, au lieu de penser aux avantages et bénéfices ou même à l'utilité d'une action, passera en revue tous les risques possibles et imaginables et finira par se convaincre de ne rien tenter.

A ce manque, s'en ajoutent bien d'autres :

le manque d'expérience puisqu'elle ne peut en acquérir à cause de sa peur d'en faire ou d'en bénéficier,

- le manque de contact et d'affection puisqu'elle ne peut aller vers les autres et lorsqu'elle le fait sa démarche est remplie d'attentes et d'espoir, et un manque d'initiative et d'assurance⁵.

Il est communément constaté que les femmes ont moins confiance en elles que les hommes et qu'elles sont plus susceptibles d'exprimer un manque de confiance en soi dans les situations d'accomplissement. En effet, comme le relève Belghiti-Mahut (2004 : 157) «l'on peut suggérer que les postes hiérarchiques élevés supposent qu'il existe un déficit de confiance en soi des femmes : comme c'est une fonction «masculine» les femmes se sentiraient moins sûres d'elles et auraient l'impression de ne pas avoir les aptitudes nécessaires pour pouvoir être aussi performantes que les hommes, ce qui constitue un frein à la progression». En d'autres termes, les femmes sous-estiment leurs capacités plus souvent que les hommes, utilisant un mécanisme d'auto-découragement. Les faibles attentes et aspirations peuvent non seulement entraîner une baisse des résultats mais peuvent également nuire à l'initiative d'un individu.

En outre, les personnes qui s'attendent à des résultats médiocres ont tendance à choisir de ne pas s'engager dans des activités où il y a un défi, à sélectionner des tâches moins exigeantes et d'être plus facilement découragées face à l'échec.

⁵ Pour une distinction entre « estime de soi » et « confiance en soi » voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Estime_de_soi.

1.1.3. Participation dans la vie publique

Nous adopterons la définition proposée par l'Unesco (2002) en ce sens que « l'on entend par vie publique, tout ce qui concerne la vie de la société : les secteurs politique, économique, professionnel et socio-culturel. On l'oppose à vie privée ». Plus spécifiquement, elle est entendue dans cette étude en référence à l'engagement dans la vie associative, coopérative et/ou syndicale et/ou politique.

1.2. Etat des lieux de la participation des femmes à la vie publique au Maroc

Au cours des dernières années, le Maroc a réalisé d'importantes avancées en matière de droits des femmes et de lutte contre les discriminations à leur égard. Ces avancées ont été consolidées par l'adoption en 2011 de la nouvelle Constitution qui consacre l'égalité des sexes et instaure une série de mesures pour la réalisation de la parité et la lutte contre les discriminations fondées sur le sexe.

Toutefois, des défis notables restent à relever pour les prochaines années pour réduire les écarts entre les sexes et prôner les valeurs de l'égalité dans tous les domaines où les écarts et les discriminations sont substantiels. L'un de ces défis majeurs demeure la participation des femmes dans la vie publique et leur implication dans la gestion des affaires publiques, participation toujours assujettie à plusieurs facteurs aussi bien juridique, socio-économique, culturel et psychologique.

1.2.1. Evolution de la participation politique des femmes

Le droit à la visibilité politique des femmes au Maroc a été réclamé depuis 1946 par Akhawat al Safa (les Sœurs de la pureté), un mouvement issu des rangs du Parti pour la Démocratie et l'Indépendance (PDI). Après l'indépendance, notamment en 1963, le Maroc a accordé le droit de vote aux femmes âgées de 20 ans et plus. Il est à noter qu'en 2003, l'âge de vote a été abaissé à 18 ans.

Le principe d'égalité en matière de droits politiques s'est alors inscrit dans les réformes constitutionnelles depuis les années 70. Une forte revendication de sa mise en place a émergé dans les années 80 et s'est étendue dans les années 90 avec l'alternance et l'émergence de la société civile. Ainsi, le Maroc a inscrit son attachement aux droits de l'Homme tels qu'universellement reconnus, dans la constitution de 1992 et a ratifié la convention de la lutte contre toutes les violences à l'égard des femmes en juin 1993.

La participation de la femme dans la vie publique est assez récente au Maroc. Ce n'est qu'en 1998 qu'une femme a été nommée, pour la 1ère fois dans l'histoire du pays, à la tête d'un ministère⁶ notamment, celui chargé de la condition féminine, de l'enfance, de la protection sociale et des personnes handicapées. Cette nomination a été précédée par celle de quatre femmes aux hautes fonctions de sous-secrétaires d'Etat en 1993 et de deux autres aux mêmes fonctions en 1997.

De plus, le pourcentage de femmes dans les collectivités locales, tout comme la représentativité parlementaire des femmes, n'a pratiquement pas évolué au cours de toute une décennie. Il est passé de 0,33% en 1992, à 0,34% en 1997 puis à 0,56% en 2003. Il a fallu attendre 2002, année de l'adoption du quota consensuel sur la base d'une liste nationale réservant aux femmes 30 sièges pour voir 35 femmes élues à la Chambre des Représentants, soit 10,77% des élus. En 2009, la représentativité au niveau des élections communales s'est vue elle aussi améliorée en enregistrant 12,3% des élues communales grâce à l'instauration du quota (listes additionnelles). Cette tendance a été consacrée à l'issue des élections législatives du 25 novembre 2011; les femmes occupant 65 sièges à la Chambre des Représentants sur un total de 395 sièges, soit 16,46%⁷. Cette proportion est inférieure à la moyenne mondiale qui elle-même est déjà faible car ne dépassant pas 21,4%.

6 Secrétariat d'Etat

7 Ministère de l'intérieur

Toutefois, cet acquis demeure fragile car ces mesures d'actions affirmatives n'ont pas été institutionnalisées, alors même que le principe de parité entre les hommes et les femmes est consacré par la constitution de 2011 et que la représentativité des femmes dépend de mesures ponctuelles et volontaristes, et nécessite un seuil critique minimal du tiers (33%) des femmes pour assurer l'amélioration de leur participation à la délibération et à la décision politique. Le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) stipule dans son rapport sur l'égalité que «Des mesures supplémentaires en faveur de la parité sont nécessaires dans les processus électoraux, les assemblées représentatives, l'administration civile et la justice»⁸.

1.2.2. L'accès aux postes de décision : vers un partage du pouvoir

La représentation des femmes au niveau des instances de décision et des institutions publiques aux niveaux, national, local et régional est très faible. En effet, le nombre de femmes occupant des postes de hautes fonctions et responsabilités demeure très dérisoire : seule une femme est promue au poste de conseillère auprès du Roi depuis 1999, une seule femme est nommée maire en 2009, seule une autre a été nommée en 2014 pour assumer les responsabilités de Wali alors que le nombre de femmes gouverneures a augmenté d'une gouverneure en 2006 à trois femmes gouverneures en 2014⁹.

Par ailleurs, l'administration publique s'ouvre, depuis quelques années, à quelques femmes qui commencent à occuper certaines hautes responsabilités ministérielles. La progression est lente mais importante au regard de longues années d'exclusion des femmes du champ de la responsabilité et de la décision. Toutefois, la féminisation de la fonction publique et l'augmentation du nombre de fonctionnaires femmes ne dénotent pas pour autant de l'existence d'une équité et d'une égalité des

8 Conseil Economique, Social et Environnemental, 2012

9 Ministère de l'Intérieur.

sexes en matière d'accès à des responsabilités et des fonctions. Aussi, une majorité de femmes fonctionnaires se retrouvent-elles dans un statut moyen et rarement dans des postes à responsabilité. Seul 19% sont des chefs de service. Cette proportion est respectivement de l'ordre de 11,6% et 16% pour les chefs de divisions, les inspectrices générales et les ambassadrices¹⁰. De même, dans le secteur privé, la représentativité des femmes au niveau des conseils d'administration des 500 grandes entreprises marocaines demeure très marginale et ne dépasse pas les 7%¹¹.

1.2.3. Considérations socio-économiques : Stéréotypes, éducation et emploi

1.2.3.1. Stéréotypes et mentalités : les regards croisés de la société

Malgré l'adoption en 2005 par le Maroc, de la Charte nationale sur l'amélioration de l'image de la femme dans les médias, la lutte contre les stéréotypes, mesure déterminante pour améliorer et renforcer le principe d'égalité entre les femmes et les hommes, l'image des femmes qui continue à être véhiculée par les médias et la publicité est toujours entachée de clichés humiliants et de traitements dégradants. Selon une étude du Ministère du développement social du Maroc, réalisée en 2009, 85% des articles représentent des clichés et des stéréotypes sexistes et dressent des portraits de femmes éminemment négatifs¹². Les études menées sur la presse arabophone et francophone entre 2001 et 2009¹³

10 Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration et ONU femmes, 2012

11 Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance et ONU Femmes, 2012.

12 Ministère du Développement Social.; Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)/ L'image de la femme dans les médias, situation et perspectives, 2009.

13 Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC)/Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).; L'image de la femme dans le discours médiatique marocain, 2001; Zakia Daoud, La situation de la femme marocaine au travers de la presse et des médias, Dirigé par Khadija Mohsen; L'image de la femme au Maghreb, Ed. Actes Sud/ Barzakh, Paris 2008; Ministère du Développement Social.; Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), Op. cit.

s'accordent à dénoncer l'incapacité de la presse à refléter une image des femmes marocaines en phase avec la réalité ainsi que l'invisibilité féminine dans les actualités. La presse ne cesse de les définir ou de les représenter presque exclusivement soit dans le cadre de la sphère privée, soit en tant que victimes ayant besoin de protection et de tutelle. Les thématiques prédominantes ayant surtout trait à l'amour, au sexe ou au crime. Le rapport du CESE corrobore ce constat : *«la représentation des femmes reste insuffisante et fortement stéréotypée, le point de vue des femmes est marginalisé. Elles sont moins fréquemment sollicitées pour exprimer leur avis sur l'actualité politique et économique¹⁴»*.

De plus, les curricula et programmes scolaires, ne portent pas suffisamment les valeurs d'égalité et n'incluent pas des programmes permettant de prévenir les messages discriminatoires à l'encontre des femmes.

Par ailleurs, la visibilité des femmes dans l'espace public est sans aucun doute l'une des grandes mutations qu'a connue la société marocaine. L'accès des femmes à l'enseignement et à l'emploi ainsi que les déplacements qu'elles effectuent au quotidien à cet effet, ont été des facteurs décisifs dans l'émergence des femmes en tant qu'acteur présent dans l'espace public.

À titre d'exemple, s'agissant de la médiatisation des femmes politiques, principal vecteur contribuant à la normalisation de l'idée du partage du pouvoir et des rôles décisionnels entre femmes et hommes, force est de constater qu'elle demeure déficitaire et en déphasage avec la réalité.

14 Conseil Economique, Social et Environnemental, 2012, Op. cit.

Une recherche de 2009¹⁵ sur la médiatisation de la participation politique des femmes dans les trois pays du Maghreb, fait état d'une sous-représentation des femmes politiquement engagées. Les quotidiens marocains analysés ont accordé si peu d'espace aux femmes participant à la vie politique. Les articles analysés mettent en évidence plusieurs constats négatifs, notamment que l'activité politique est principalement masculine; que la participation politique des femmes est parfois évoquée à travers le discours des hommes, et que certains profils de femmes engagées dans l'action politique sont négligés¹⁶.

Le côtoiement femmes-hommes dans les lieux s'accompagne de beaucoup de préjugés qui ont pour conséquence la restriction de la mobilité spatiale de la femme, le harcèlement sexuel, la violence basée sur le genre.

Ces stéréotypes sont les vecteurs d'une violence symbolique à l'encontre des femmes et des jeunes filles qui fréquentent ces espaces parce qu'ils contribuent à diffuser des images et des clichés négatifs à leur égard.

1.2.3.2. Éducation et émancipation

L'accès à l'éducation a constitué pour les femmes un tremplin important favorisant non seulement le décloisonnement de l'espace public et sa mixité mais aussi l'investissement personnel et la possibilité de se construire un avenir en dehors des rôles socialement attribués.

L'école a formé les premières générations de filles qui, par la suite, ont pu accéder au travail rémunéré, aux responsabilités publiques et politiques.

15 El Bour Hamida, La médiatisation de la participation politique des femmes en Algérie, Maroc et Tunisie, UN-INSTRAW- CAWTAR, Tunis, 2009.

16 El Bour Hamida, UN-INSTRAW- CAWTATR, Op. cit., In. Femmes et Presse écrite au Maghreb, Amélioration de la représentation des femmes dans les médias au Maghreb, Azzalani M., Malchiodi M., UNESCO, 2013.

Si les progrès enregistrés depuis l'indépendance sont considérables, l'écart significatif entre l'urbain et le rural persiste, illustrant l'existence d'une grande disparité géographique, sociale et de genre.

Dix millions de personnes sont analphabètes, dont une majorité sont des femmes (62 %). Inégalités des sexes mais aussi spatiales, puisque les femmes rurales souffrent plus de l'analphabétisme que les citadines. Parmi les 12,3 millions de femmes "en âge d'activité", il ressort que "plus de la moitié (52,6%) sont analphabètes", indique l'étude du HCP (2014). D'après la même source, les femmes rurales sont plus touchées que les citadines : plus de sept sur dix (71,8%) contre environ quatre sur dix en milieu urbain.

Près d'une femme sur deux (47,6%) ne dispose d'aucun niveau de qualification, et moins d'une sur quatre (24,7%) est active, relève encore le HCP, qui évoque la "faible participation" de cette frange de la population à l'activité économique.

1.2.3.3. L'accès à l'emploi : la conquête d'un espace

La progression de l'emploi féminin est indéniable. Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), le nombre de femmes actives est passé au Maroc de moins de 1 million en 1960 à 2,4 millions en 2010 alors que la population active masculine a progressé moins rapidement.

Malgré cette évolution, le taux de chômage féminin est supérieur à celui des hommes dans toutes les catégories professionnelles aussi bien parmi les jeunes que parmi les chômeurs de longue durée. Le taux de chômage féminin est manifestement et structurellement plus élevé que celui se rapportant aux hommes. En milieu urbain, le taux de chômage des femmes est de 24% alors que celui des hommes est de 17%¹⁷. S'agissant des titulaires de diplômes supérieurs, le taux de chômage féminin est, en milieu urbain de 21% contre 11% pour les hommes.

17 Haut-Commissariat au Plan, octobre 2012

N'oublions pas en effet que le taux d'emploi féminin demeure inférieur à celui des hommes. Les femmes au Maroc représentent 35% de la population active mais plus de la moitié des chômeurs¹⁸.

Conclusion

L'analyse du contexte marocain démontre que quels que soient les efforts consentis, les inégalités et les discriminations sont réelles au quotidien pour les femmes et ce, à différents niveaux : analphabétisme, difficultés d'accès aux soins de santé et aux ressources (eau, éducation, crédits...), faible représentation politique et publique, pauvreté et vulnérabilité encore plus prononcées, ainsi qu'une exposition plus forte à la marginalité et à la violence, notamment conjugale et domestique.

Ces facteurs peuvent constituer une réelle entrave à l'accès des femmes à la vie publique de manière globale et spécifiquement à la vie politique d'autant plus que la non médiatisation des cas de réussite et de participation active des femmes génère une faible visibilité de leur contribution économique et empêche de les propulser vers des rôles actifs qui coupent avec le schéma traditionnel qui relègue les femmes à la sphère privée.

A l'issue de cette succincte revue de littérature, nous constatons que les principaux facteurs de blocage de la parité femme-homme au Maroc, relèvent des sphères politiques, juridiques et socioculturelles ; il convient d'y ajouter les facteurs psychologiques, notamment le manque de confiance en soi, et les facteurs économiques, à savoir le manque d'autonomie financière et économique, qui constituent de véritables freins.

18 Idem

Chapitre 2 : Cadre méthodologique

Ce chapitre expose le cadre méthodologique de l'étude entreprise dans le courant de la recherche-action. Il présente successivement le choix du terrain d'enquête, la constitution de l'échantillon, les outils d'investigation et le processus de codage, de saisie et d'analyse des données collectées.

2.1. Choix du terrain d'enquête

La couverture par notre étude a porté sur la zone géographique Kénitra-Rabat-Casablanca. D'une part, c'est la zone d'action principale de nos trois associations et d'autre part, c'est la zone la plus importante sur le plan économique et administratif étant donné que Casablanca est la capitale économique et Rabat, la capitale administrative. Ce choix s'explique également par l'impossibilité de couvrir l'ensemble du territoire marocain en raison de la limite du temps et des moyens financiers. Par ailleurs, l'étude a touché aussi bien le milieu urbain (77%) et semi-urbain (13%) que rural (9%).

2.2. Constitution de l'échantillon

Pour notre enquête, nous avons retenu un échantillonnage de femmes et d'hommes de différentes catégories d'âge et de niveaux socioéconomiques. La méthode empirique pour laquelle nous avons opté est la méthode des quotas. Les paramètres de tirage des quotas que nous avons retenus afin de garantir une représentativité significative sont :

- le genre ;
- l'âge ;
- le milieu de résidence ;
- l'implication ou non dans la vie publique.

L'enquête par questionnaire a ciblé 300 adultes femmes et hommes, acteurs/trices opérant dans la sphère publique ou non impliqués-es et le dépouillement a concerné 222 questionnaires, soit près de 74% de notre échantillon; les questionnaires incomplets ont été écartés.

2.3. Choix des outils d'investigation

L'enquête a été menée par questionnaire, focus groupe et témoignages. Le questionnaire a permis de collecter des données quantitatives et qualitatives via des questions ouvertes et semi ouvertes alors que les focus groupes nous ont permis d'approfondir certains aspects et ce selon les points de vue de différentes catégories en liaison avec le genre, l'engagement ou non dans la vie politique, associative et syndicale et l'âge, notamment les jeunes hommes étudiants. En outre, les témoignages ont permis de cerner de plus près le vécu des femmes et leur expérience en tant que militantes engagées dans la vie publique, telle qu'entendu dans ce travail à savoir l'engagement dans la vie associative et/ou syndicale et/ou politique.

2.3.1. Enquête par questionnaire

Notre choix du questionnaire comme outil d'investigation nous semblait approprié pour recueillir de manière relativement quantitative des données factuelles sur la nature et les niveaux de la participation des femmes dans la vie publique et sur les facteurs qui impactent cette participation ainsi que sur la perception qu'elles/ils ont vis-à-vis de la participation de la femme à la vie publique et sa relation avec la confiance en soi et l'indépendance économique. L'aspect qualitatif a également été abordé par le questionnaire, à travers les questions ouvertes et semi-ouvertes.

2.3.1.1. La construction du questionnaire

Partant des questions et sous questions de recherche et de l'analyse bibliographique sur la participation des femmes dans la chose publique, la confiance en soi et l'autonomie économique, nous avons élaboré les items de notre questionnaire.

Une fois le questionnaire construit, nous l'avons soumis à l'appréciation de l'encadrant relevant de INTRAC, partenaire du projet désigné par le British Council, afin de recueillir ses observations et remarques. Par ailleurs, il a été testé auprès d'un échantillon restreint de la population cible afin de cerner la pertinence des questions, leur compréhension, la possibilité d'interprétation ainsi que le temps nécessaire pour le remplir. Le questionnaire a été finalisé au regard des différentes limites de forme et de fond dans la mesure où il y a eu des regroupements de certaines questions, la revue des grilles de valeurs et l'agencement global du questionnaire.

2.3.1.2.. Structure du questionnaire

Composé de 39 questions, en plus de la partie «Informations générales» non numérotée, notre questionnaire est articulé autour de 5 axes. Il s'agit de :

- Axe 1 : Nature de la participation de la femme dans la vie publique et ses niveaux.
- Axe 2 : Facteurs impactant la participation des femmes dans la vie publique.
- Axe 3 : Perception de la société de la participation de la femme dans la vie publique.
- Axe 4 : Mécanismes existants visant l'amélioration de la participation de la femme dans la vie publique et leur efficacité.
- Axe 5 : Expériences relatives à la participation à la vie publique.

2.3.2. Enquête par focus groupe

Afin d'affiner l'aspect qualitatif de notre recherche et de mieux approfondir la connaissance de certains éléments, notamment ceux relatifs aux perceptions et attitudes, nous avons eu recours à l'organisation de trois focus groupes afin de recueillir des données de différentes catégories, notamment auprès de :

1. jeunes garçons et filles actives, dans la vie publique (associations et partis politiques) ;
2. femmes leaders actives dans les partis politiques, les syndicats et les associations ;
3. jeunes hommes, pour la quasi-totalité des étudiants.

2.3.2.1. La construction de la grille d'animation

Les focus groupes ont été menés à l'aide d'une grille d'animation qui a été conçue sur la base des points sur lesquels il nous fallait disposer de données qualitatives, à savoir :

- Axe 1 : Définition de la participation à la chose publique et la perception de la participation des femmes.
- Axe 2 : Difficultés entravant la participation des femmes à la vie publique et facteurs l'impactant.
- Axe 3 : Pistes d'amélioration et de promotion de la participation des femmes dans la vie publique.

2.3.2.2. Le déroulement des focus groupes

Les focus groupes se sont déroulés comme suit :

	Date	Nombre de participants(es)	Composition
Focus group 1	27 février 2014	12 personnes	Jeunes femmes et hommes actifs et impliqués dans la vie publique (VP)
Focus group 2	08 avril 2014	11 personnes	Hommes impliqués et non impliqués dans la VP
Focus group 3	12 avril 2014	12 personnes	Femmes leaders actives dans la Vie Publique (politique, syndicale et associative)

2.3.3. Témoignages

L'objectif des témoignages est de relater des récits de vie sur le vécu de femmes ayant une expérience «marquante» dans la participation à la chose publique et qui se sont distinguées dans leur champ d'action. Aussi, les témoignages ont-ils été menés comme suit :

ONG	Qui	Champ d'action
OFR	2 jeunes femmes	Militantes dans des partis politiques et dans le milieu associatif
RFMN	2 femmes	Candidates aux élections et militantes associatives
ADFM	1 femme	1 militante féministe

2.4. Codage des variables, saisie et analyse des données

Afin de faciliter l'exploitation de l'information recueillie par le biais des questionnaires, la saisie et l'analyse des données a été faite en utilisant le logiciel en ligne «Google Drive».

Pour le traitement des questions semi-ouvertes et des questions ouvertes (dans la mesure du possible), nous avons regroupé en catégories pertinentes les diverses réponses fournies à ces questions. Nous avons ensuite procédé à une analyse de contenu eu égard à l'aspect qualitatif qu'elles offrent.

S'agissant de l'analyse des données recueillies via les focus group, il a été procédé à une transcription des enregistrements faits par dictaphone avant de procéder à l'analyse du contenu desdits résultats.

Chapitre 3 : Présentation des résultats

Ce chapitre présente les résultats conformément aux axes de recherche retenus, à savoir :

- Pré-axe : Caractéristiques générales de l'échantillon.
- Axe 1 : Nature de la participation des femmes dans la vie publique (PFVP) et ses niveaux.
- Axe 2 : Facteurs impactant la PFVP.
- Axe 3 : Perception de la société de la PFVP.
- Axe 4 : Mécanismes disponibles pour l'amélioration de la PFVP et leurs effets.
- Axe 5 : Expériences relatives à la participation à la vie publique.

Il se clôt par les propositions formulées pour l'amélioration de la PFVP dans le cadre de l'enquête par questionnaire.

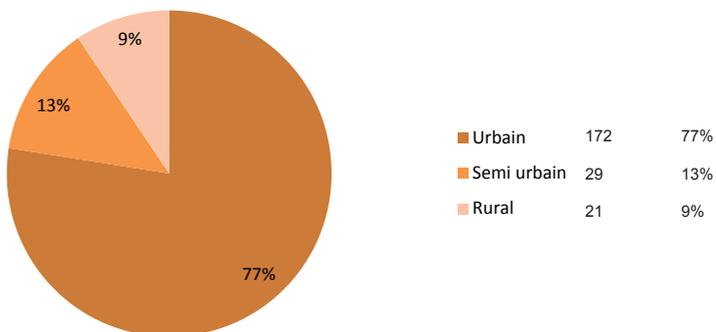
3.1. Analyse des données : Résultats de l'investigation terrain

3.1.1. Pré-Axe : Caractéristiques générales de l'échantillon

3.1.1.1. Répartition des enquêté-e-s selon le milieu de résidence

Les 222 enquêté-e-s qui ont répondu aux différents items du questionnaire relèvent de la zone géographique allant de Kénitra à Casablanca. Plus des trois quart (77%) proviennent du milieu urbain alors que les résident-e-s du milieu rural et semi urbain représentent respectivement 9% et 13%. Cette prédominance du milieu urbain a été choisie délibérément, car elle permet de neutraliser plusieurs facteurs qui pourraient empêcher d'ores et déjà l'implication des femmes dans la chose publique et leur participation à cette vie.

Figure 1 :
Distribution des interrogé-e-s selon leur milieu de résidence



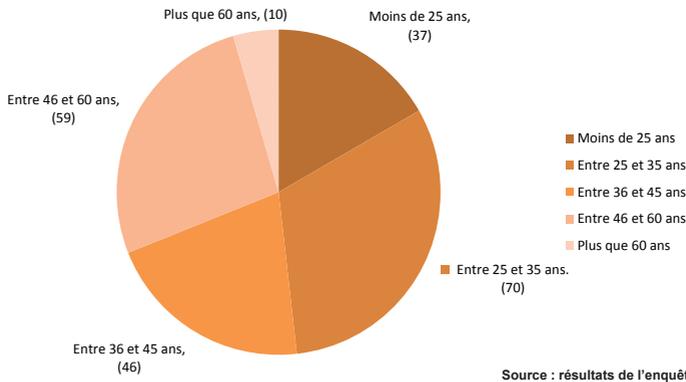
Source : résultats de l'enquête

3.1.1.2. Répartition des enquêté-e-s par sexe et par âge

Comme nous avons intentionnellement décidé de focaliser, dans ce travail, sur les principales concernées par la problématique de notre recherche, à savoir la gente féminine, la proportion des hommes ne représente que près d'un dixième (9%) alors que celle des femmes s'élève à 91%.

S'agissant de l'âge des enquêté -e-s, près de la moitié ont moins de 35 ans (17% des moins de 25 ans et 32% entre 25 et 35ans). Seule une faible proportion de 5% est âgée de plus de 60 ans comme il ressort du graphique ci-après.

Figure 2 :
Distribution des interrogé-e-s selon leur âge



3.1.1.3. Répartition des enquêté-e-s par niveau d'instruction et d'occupation

Sur notre échantillon, près de deux tiers ont un niveau d'instruction élevé puisque 64% des enquêtés déclarent avoir un niveau universitaire, contre 20% qui ont un niveau d'instruction secondaire (allant de 15% dont le niveau scolaire est le lycée et 5% ayant un niveau collégial). Une faible proportion des questionné-e-s a un niveau élémentaire ou n'a aucun niveau d'instruction; elle représente respectivement environ 9% pour le niveau primaire et 3% d'analphabètes.

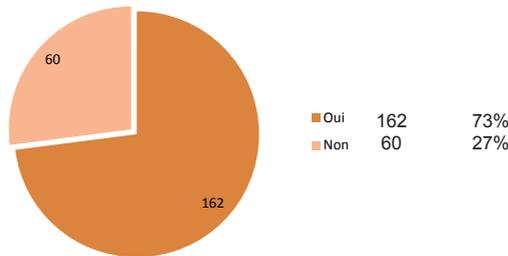
Les occupations des enquêté-e-s présentent une grande variété : 44% de femmes salariées dont 29% sont employées dans la fonction publique, 23% sont sans occupation pécuniaire/ rémunérée, ce sont des femmes au foyer ou des bénévoles. Seuls 8% des questionnées déclarent être dans l'entrepreneuriat, particulièrement la gestion en tant que chef/fe d'entreprise.

Par ailleurs, un quart des questionné-e-s font partie de la catégorie des « inactifs » puisqu'ils/elles poursuivent encore leurs études.

3.1.1.4. Répartition en fonction des activités en dehors du travail

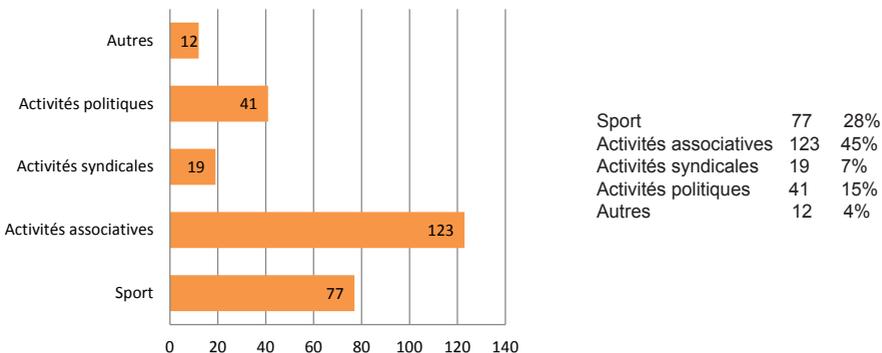
La majorité des femmes et des hommes questionné-e-s affirme avoir des activités en dehors de leur activité principale (travail ou autre). Il s'agit de 73% dont 45% sont actives et actifs dans la vie associative, 28% pratiquent des activités sportives et 7% militent au sein des syndicats. Seul 15% des enquêtés ont exprimé leur intérêt pour la chose politique. Toutefois, l'enquête a révélé que plus du quart de nos questionnées (27%) ne pratique aucune activité en dehors du travail.

Figure 3 :
Taux d'activités en dehors du travail



Source : résultats de l'enquête

Figure 4 :
Distribution des interrogé-e-s selon les activités en dehors du travail



Source : résultats de l'enquête

3.1.2. Axe 1 : Nature de la participation dans la vie publique et ses niveaux

La participation à la vie publique dans notre étude se réfère à la participation dans la vie associative, coopérative, politique et/ou syndicale. Cette définition a été confirmée par les participant-e-s aux focus groupes qui ont souligné que la participation à la vie publique correspond à «tout acte qui a un intérêt public et qui peut être exercé à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale». En outre, deux types de participation ont été dégagés au niveau des focus groupes et des témoignages :

- Soit une participation dite « positive » dans le sens où il y a « implication et appropriation des enjeux » ;
- Soit une participation «négative» lorsqu'au contraire, il y a « non implication et critique constante ».

Quant aux femmes, elles participent à la vie publique «implicitement et explicitement car elles éduquent la société de demain et elles peuvent faire entendre leur voix dans la vie publique». Autrement, l'objet de la recherche est compris de la même manière par les enquêté-e-s et les enquêteurs chargés de l'étude.

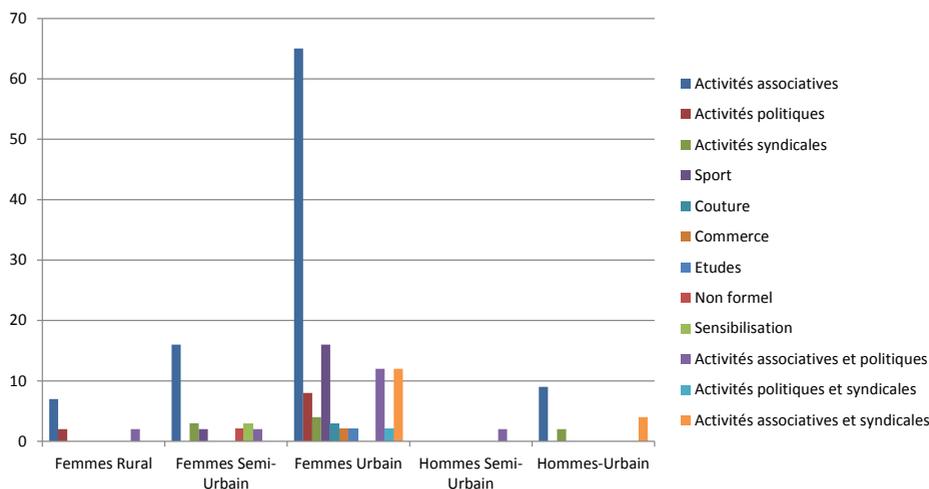
3.1.2.1. Nature de la participation dans la vie publique

L'analyse des données quantitatives permet de constater que les femmes sont plus actives dans le domaine associatif que dans le domaine politique ou syndical.

Dans le milieu urbain, les femmes sont plus actives, toutefois, c'est le travail associatif qui reste prédominant avec un taux de 61%, alors que le taux de participation politique reste faible, ne dépassant pas les 19%, encore moins les syndicats et les coopératives avec des taux respectivement de 8% et 5%.

Par ailleurs, la participation dans le domaine politique reste très limitée aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Figure 5 :
Nature de la participation



Source : résultats de l'enquête

D'autre part, les répondants participent aux instances de prise de décision des associations, coopératives et partis politiques; le taux le plus élevé (plus de 70%) est parmi les femmes urbaines.

On constate à cet effet, que l'activité associative prédomine chez les femmes ; elles sont très présentes et actives dans les causes des droits des femmes et des droits humains en général mais restent absentes (et/ou exclues) des domaines économiques et des mécanismes de prise de décision des partis politiques.

L'étude a démontré que la politique n'attire qu'une faible partie des enquêté-e-s et cela s'explique, d'une part, par le fait que la politique reste un « terrain » d'hommes et qu'il est difficile pour les femmes de percer dans les partis politiques même en étant des militantes chevronnées « C'est un monde qui reste opaque et difficile à décoder¹⁹ ». Par ailleurs, la perception de la société de la politique comme étant « sale », et « réservée aux hommes », l'analphabétisme chez les femmes et leur accès limités à l'espace public renforce leur manque de confiance en elles. Pour celles qui y ont accès, elles sont « découragées », par le manque de démocratie au sein des partis et le non-respect des préoccupations de genre dans la gestion de ces derniers (réunions tardives, prises de décisions en dehors des instances du parti, absence de mécanismes et de mesures pour l'encouragement des femmes, approche paternaliste (femmes et filles de leaders politiques qui ont pu intégrer les partis via ce lien et qui restent sous « la tutelle » du père, du mari et/ou du frère).

Ces résultats sont confirmés par le constat de la faible participation dans les instances gouvernementales et électives aussi bien à l'échelle nationale que régionale ; la représentativité des femmes dans les parlements arabes est une des plus basse au monde.

En outre, même les femmes qui sont arrivées à percer sur le plan politique, « les hommes » leur « permettent » de participer dans les instances « sociales » et non dans les instances « décisives » ; leur rôle est davantage de l'ordre du « consultatif » que du « décisionnel ». Ce constat se confirme par la composition du gouvernement actuel où les femmes ministres occupent des postes de ministres déléguées dans des domaines estimés être relativement peu stratégiques.

Selon des études effectuées au Maroc, la non-participation de la femme relève de plusieurs facteurs. A ce propos, Houria Alami M'Chichi (2002), affirme que la femme marocaine est plus présente dans les discours et les médias que dans la politique à cause de trois facteurs.

19 Témoignage focus groupe « Femmes leaders »

- Le premier facteur est lié au droit marocain. L'auteure explique la situation la femme par le fait que l'enjeu de l'égalité hommes-femmes est une question de dichotomie entre islamisme et modernisme. En effet, depuis l'indépendance du pays en 1956 jusqu'en 2004, le droit marocain, notamment le code du statut personnel (la Moudawana) considère la femme comme un sujet mineur dépendant de la sphère privée, alors qu'elle est considérée comme étant autonome dans la sphère publique. Autrement dit, les droits politiques de la femme ont été approuvés sans transformation des droits personnels. Il a fallu attendre 2004 pour revoir le code de la famille, lequel a connu trois avancées importantes à savoir : (i) l'égalité juridique entre les hommes et les femmes, (ii) la coresponsabilité au sein du couple et (iii) l'accès de la femme à la majorité « sociale ».
- Le deuxième facteur est lié à l'approche adoptée pour aborder la question de la femme. Il s'agit de l'analyse de la situation de la femme en termes de genre comme produit émanant de l'Occident et non de la société marocaine.
- Le troisième facteur, qui limite l'accès de la femme au champ politique, est le faible taux d'alphabétisation des femmes et la culture patriarcale de la société marocaine.

Relativement à la participation de la femme à la vie politique, Alami M'Chichi (2002) explique que même quand les femmes expriment la volonté de participer à la vie politique, elles sont confrontées à des situations peu encourageantes. Tout d'abord, la représentation dans les organes décisionnels, notamment au niveau du bureau politique et du comité central des organisations politiques, est majoritairement réservée aux hommes. A titre d'exemple, il n'y a que deux femmes qui dirigent un parti politique, et très peu de femmes sont présentes dans les comités centraux.

L'auteure ajoute qu'il s'est avéré que les femmes se présentent généralement dans des circonscriptions où elles n'ont pas beaucoup de chance d'être élues et où il y a une forte présence de conservateurs, ce qui laisse entendre, d'une part, que les candidatures féminines assurent uniquement la fonction d'alibi pour signifier la modernité de ces partis et indique, d'autre part, que la femme n'a pas encore gagné la confiance de l'électorat qui n'est pas encore prêt à faire confiance aux capacités féminines dans la gestion des affaires locales.

En effet, d'après l'auteure, ce phénomène est lié à «une construction culturelle des relations entre les genres masculin et féminin». Cette construction idéologique déprécie son rôle dans la vie publique et la confine à un rôle traditionnel de « mère et épouse ».

Cette image conservatrice du rôle de la femme dans la vie publique est le produit d'une société traditionnelle marquée par le faible niveau éducatif de la population féminine.

En Tunisie, Maryam Ben Salem et Giorgia Depaoli (2011) ont relevé que ce sont le manque d'occasions d'acquérir de l'expérience et l'absence d'un véritable dialogue au sein des plateformes politiques existantes qui empêchent de nombreuses femmes de participer plus activement à la vie politique. Une autre contrainte pèse de tout son poids : si une femme s'engage effectivement dans le monde de la politique, elle doit relever le défi de concilier sa vie professionnelle et sa vie personnelle.

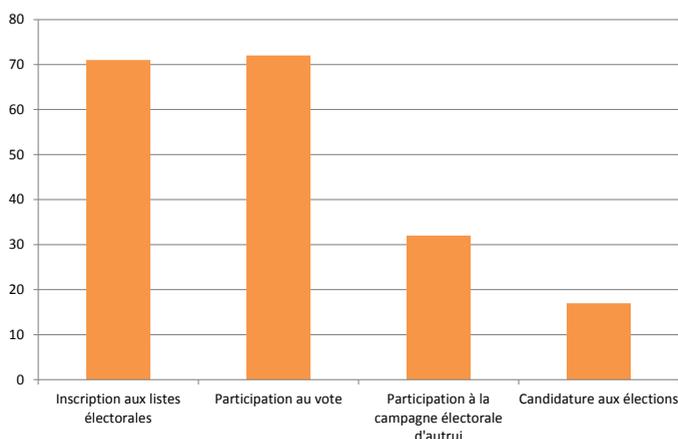
En conclusion, on peut affirmer qu'en dépit du fait qu'il y a une prise de conscience des politiques publiques et des lois qui visent la promotion de la PFVP, il reste beaucoup à faire. Par ailleurs, un travail de fond en matière de sensibilisation est à mener auprès du grand public.

3.1.2.2. Participation aux élections

Concernant la nature et le niveau de participation des femmes au processus électoral, en l'occurrence les élections et le vote, on constate que 70% des femmes interrogées ont pris l'initiative de s'inscrire dans les listes électorales et ont participé au vote, alors que 34% ont participé à la campagne électorale d'une autre personne. Seulement 16% se sont présentées aux élections. On constate à cet effet, que la présence des femmes dans les élections est conséquente, en tant que « voix » mais pas en tant qu'acteur dans les instances électives.

Toutefois, on note que le taux d'inscription aux listes électorales et de participation au vote le plus faible concerne la catégorie des moins de 25 ans alors que les femmes dans le milieu rural²⁰ ne participent pas dans la prise de décision dans les partis politiques et seulement 1,92% adhèrent à un parti contre 35,29% dans le milieu urbain.

Figure 6 :
Niveau de participation des femmes aux élections



Source : résultats de l'enquête

²⁰ Ces données restent indicatives et ne sont pas représentatives étant donné que l'étude a été menée dans une zone « urbanisée » et le nombre de femmes rurales ayant contribué à l'étude quantitative est très faible

A noter également que les motifs invoquées pour ne pas se présenter aux élections en tant que candidates est le manque d'intérêt pour la politique à cause de la non crédibilité des partis politiques. Par ailleurs, et en dépit du fait que près de deux tiers ont un niveau d'instruction élevé (64% de niveau universitaire) et sont économiquement indépendantes (81%); il reste que 10% d'entre elles, estiment qu'elles ne sont pas aptes et qu'il n'y a pas de démocratie dans les partis politiques. Enfin, c'est dans le milieu rural que «les hommes mettent des barrières devant l'inscription des femmes dans les listes électorales».

3.1.2.3. Motifs de participation à la vie publique

L'analyse des réponses données par les femmes concernant le motif de participation à la vie publique montre qu'elles sont nombreuses à affirmer que les raisons de leurs participation sont essentiellement pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens en général (71%) ou plus spécifiquement dans leur communauté (67%), par devoir de citoyenneté (68%) et parce qu'elles croient en la cause (68%). On note par contre que les raisons personnelles viennent en dernier lieu, puisque la majorité des répondant-e-s ne sont pas d'accord avec la participation pour résoudre un problème personnel (seules 40% sont concernées), ou pour avoir de la notoriété et se réaliser (45%).

Conclusion

Les résultats de l'étude montrent que les femmes s'investissent plus dans le travail associatif et coopératif que dans les partis politiques et les syndicats. Le taux le plus faible enregistré au niveau de l'inscription dans les listes électorales concerne les jeunes qui estiment, au même titre que toutes les autres catégories, ne pas avoir d'intérêt pour la politique. Les raisons invoquées sont :

- la perte de crédibilité dans les partis politiques due, entre autres, au manque de démocratie dans les partis politiques ;
- la résistance des hommes à ce que les femmes investissent cette sphère.

Il faut noter toutefois, que la majorité des femmes interrogées se sont inscrites dans les listes électorales, ont participé au vote et que 16% parmi elles se sont présentées aux élections.

Par ailleurs, les interrogées confirment que leur participation est motivée par leur volonté à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens en général, par devoir de citoyenneté et parce qu'elles croient en une cause. En outre, les témoignages des femmes qui sont arrivées aux instances électives, montrent qu'elles sont exclues des mécanismes et des processus de décision : seules des commissions éducatives ou d'ordre social leur sont réservées.

3.1.3. Axe 2: Facteurs impactant la Participation de la Femme dans la Vie Publique (PFVP)

Dans cette section, nous présentons les facteurs que les participant-e-s à cette recherche considèrent avoir un impact important sur la non-participation de la femme dans la vie publique.

Deux types de facteurs ont été révélés. Des facteurs intrinsèques et des facteurs extrinsèques.

Les facteurs intrinsèques considérés comme étant les plus significatifs sont :

1. la confiance en soi ;
2. le niveau d'instruction ;
3. l'autonomie économique et financière.

Les facteurs extrinsèques jugés importants sont :

- les multiples responsabilités de la femme au sein de la société ;
- les préjugés sociaux négatifs autour de la participation de la femme dans la vie publique ;
- le soutien de l'environnement.

3.1.3.1. Les facteurs intrinsèques

3.1.3.1.1. La confiance en soi

L'analyse des questionnaires a révélé que 98,17% des personnes interrogées, toutes catégories confondues (résultats selon le milieu, l'âge et le sexe) considèrent que la confiance de la femme en elle-même a un impact sur sa participation dans la vie publique et que 85% qualifient cet impact d'important.

Les propos de la majorité des participant-e-s aux différents focus groupes confirment ce résultat, surtout quand il s'agit de la participation de la femme dans la vie politique qui «est considérée comme un domaine rude, et un espace dominé par les hommes». Ils/elles affirment que même quand la femme a la chance d'accéder à cet espace, elle a souvent recours au coaching ou au mentoring pour booster l'estime de soi et sa confiance pour faire face à ce monde d'hommes, de stéréotypes et de préjugés à l'encontre de la femme. D'autres participant-e-s pensent que la confiance en soi n'est pas un facteur déterminant, et si elle l'est, elle reste relative. C'est plutôt la pensée machiste qui constitue une barrière à la participation active de la femme en plus du manque d'autonomisation économique. Pour ces dernier-ère-s, il faut plutôt travailler sur les lois, les idéologies et le côté financier pour garantir une meilleure participation de la femme dans la vie publique.

La revue de la littérature, quant à elle, a montré que le manque de confiance de la femme en elle-même constitue une entrave à sa participation dans la vie publique, notamment politique. A ce propos, un document intitulé Participation des femmes à la vie économique politique et syndicale et édité par ETUC, Euromed Trade Union Forum, conclut que tous les facteurs qui empêchent la femme de participer à la vie publique au Maroc, en Tunisie et en Algérie, sont souvent intériorisés par les femmes elles-mêmes et génèrent chez un grand nombre d'entre elles un manque de confiance et une faible estime de soi, autant de causes de blocage et parfois de découragement à occuper les espaces publics et à poursuivre la lutte pour imposer la parité.

En Afrique sub-saharienne, notamment au Congo, Maria Martinelli et Donatella Rostagno (2011) révèlent qu'en plus de l'analphabétisme fortement répandu dans le pays, les femmes ne participent pas à la vie politique à cause d'un déficit de confiance à différents niveaux: (i) la non confiance envers les politiciens qui ne se montrent pas attentifs aux problèmes des femmes, (ii) la non confiance des femmes en elles-mêmes, ce qui les empêche de se porter candidates aux élections et (iii) la non confiance des femmes électrices envers les femmes candidates.

Au Burkina Faso, selon une étude réalisée par Alice Tiendrébéogo-Kaboret (2000), en plus du manque de formation et d'accès à l'éducation, le manque de confiance en soi et le manque d'assurance affectent aussi l'accès des femmes au parlement.

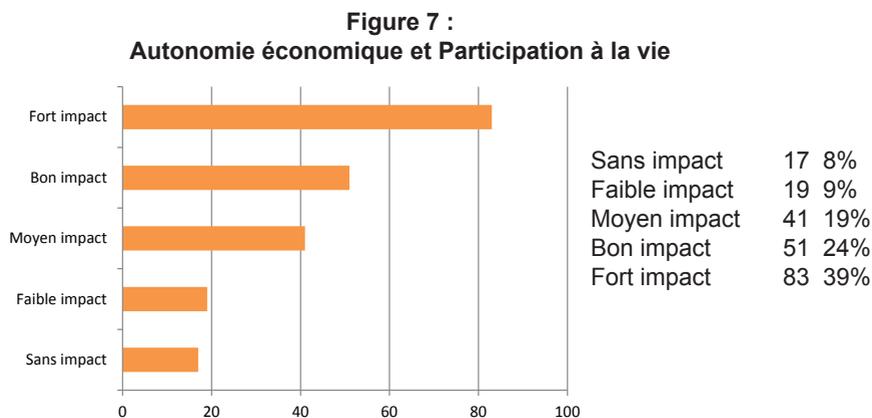
Au Niger, selon un rapport établi par Souleymane Maâzouz (2010), les femmes sont moins prêtes à la lutte politique face à des candidats hommes par manque de confiance des femmes en elles-mêmes et par manque de moyens financiers et ce malgré l'institution du quota, entrée en vigueur dans le pays depuis 2002.

3.1.3.1.2. Le niveau de l'instruction

Presque la totalité des répondant-e-s au questionnaire (91,98%), estime que le niveau d'instruction des femmes impacte leur participation dans la vie publique ; impact qualifié «d'important» par 73,59%. En effet, le niveau d'instruction des femmes est un facteur déterminant, notamment au Maroc où une femme sur deux est analphabète. D'ailleurs, les participant-e-s aux focus groupes de cette étude, ont tous été unanimes sur le fait que, pour que la femme ait sa place dans la vie publique, il faut lui garantir l'éducation et l'accès à l'information, chose qui est aussi confirmé par d'autres auteurs dont Alice Tiendrébéogo-Kaboret (2000) et Maria Martinelli & Donatella Rostagno (2011).

3.1.3.1.3. L'autonomie économique

L'autonomie économique et financière des femmes limite également leur capacité d'implication dans la vie publique puisque, globalement, 83,42% des personnes interrogées trouvent que ce facteur a un impact que 63,51% qualifient d'important. Ce constat reste pertinent au regard des répondant-e-s sachant que 70% des personnes interrogées ont un revenu propre et 88% d'entre elles en décident librement.



Source : résultats de l'enquête

Nous entendons par «autonomie économique» le fait d'avoir un revenu dont on dispose et qui permet de subvenir aux besoins de subsistance. Le témoignage d'une jeune femme impliquée dans le domaine de la politique assure que *«en plus des mentalités rétrogrades des hommes envers les femmes, il y a aussi le manque de moyens financiers qui entravent la participation active de la femme dans la vie publique»*. Elle ajoute que les femmes les plus actives dans la vie politique sont celles qui sont indépendantes économiquement. Elle explique que l'indépendance économique permet à la femme de participer aux prises de décision que ce soit à l'intérieur du foyer ou à l'extérieur *«le pouvoir économique est déterminant, c'est même l'équivalent du pouvoir politique»*.

C'est-à-dire que grâce à l'autonomie économique, la femme va pouvoir s'imposer et développer la confiance en soi et l'estime de soi; elle devient ainsi prête à s'engager dans la vie politique.

Plusieurs femmes politiques ayant contribué aux focus groupes estiment que la confiance en soi n'est pas un facteur prédominant : c'est plus l'autonomie économique et, pour celles qui sont autonomes financièrement, c'est la volonté politique (à tous les niveaux et particulièrement au niveau des partis politiques) de lui donner la possibilité d'accéder aux postes de prise de décision. A ce propos, Nadezhda Shvedova (2011), souligne que parmi les obstacles à la non-participation de la femme dans la vie publique, il y a le manque de soutien aux femmes de la part du parti politique lui-même.

D'autres affirment que seules les riches, ou celles qui ont suffisamment d'appui matériel, peuvent s'engager dans une campagne électorale. Elles expliquent comme suit : « *Pour se présenter aux élections communales ou législatives, l'autonomie financière ne suffit pas, il faut être riche pour affronter les lobbys d'hommes qui contrôlent la richesse et qui investissent dans les campagnes électorales* ».

La question donc est comment mettre en place des mesures positives pour que les femmes puissent bénéficier d'un appui matériel pour postuler aux élections.

D'autres participantes ont révélé que l'autonomie économique est importante mais elle n'est pas suffisante pour mener une campagne électorale. D'après elles, « *l'autonomie économique et la confiance en soi ne sont pas suffisantes pour être actives dans la vie publique; les femmes ont confiance en elles dans tous les domaines sauf dans le domaine politique qui est considéré comme un domaine «dur», un domaine d'hommes ; c'est l'image que la société a de la vie politique qui constitue une limite* ».

En effet, selon Nadezhda Shvedova (2011), la dominance de l'espace politique par les hommes entraîne le fait que les normes, lois, décisions soient en faveur de l'homme d'où le rejet des femmes de la politique et du modèle à base de style masculin. Elle ajoute en outre, qu'il y a une corrélation entre le recrutement de candidates aux élections législatives et leur statut socioéconomique.

Dans un article intitulé «*Le recrutement politique et les femmes dans le processus politique*», Eleni Bakopanos (2004), députée canadienne, affirme que le manque de confiance en soi est considéré comme étant l'un des obstacles les plus difficiles que les femmes aient à surmonter. L'auteure ajoute que l'égalité économique est aussi considérée comme étant le facteur décisif pour favoriser l'entrée des femmes en politique. Elle explique qu'il faut de l'argent pour se porter candidat et la plupart des femmes n'ont tout simplement pas accès aux réseaux de financement des candidats politiques.

Selon Guerline Toussaint (2011), les facteurs économiques ont un poids parfois très accablant. Elle explique qu'à Haïti, la plupart des femmes n'ont pas d'autonomie financière. Comme elles sont plus fragiles au niveau économique, il en résulte qu'elles deviennent rapidement dépendantes matériellement des hommes. Des facteurs politiques viendraient s'ajouter à cela. Politiquement, ces facteurs désigneraient la structure et la pratique des partis politique qui peuvent être désavantageux pour les femmes.

Par ailleurs, Nadezhda Shvedova (2011) a révélé que le manque de confiance, d'estime de soi et la pauvreté des femmes sont parmi les obstacles qui empêchent la participation de la femme au parlement en Inde. Les autres obstacles qu'elle a relevés sont, parmi d'autres, le non accès à l'information et à l'éducation ; ce qui rejoint les résultats de la présente recherche.

Pour conclure cette partie des facteurs intrinsèques, nous pourrions déduire que la confiance en soi est essentielle pour que les femmes participent à la vie publique, notamment politique, car la confiance en soi est à la fois une condition et une résultante de l'éducation et de l'autonomie économique des femmes. La solution est en les femmes elles-mêmes. Les femmes doivent faire un travail sur elles-mêmes, car tout changement provient d'abord de l'intérieur. Le désir de participer à la vie publique doit émaner de leur propre volonté et comme a été exprimé par l'un des participant-e-s aux focus groupes *«la femme doit avoir confiance en elle et ne pas attendre la promotion des autres instances ou bien attendre que l'homme lui procure cette promotion. C'est à elle de s'éduquer, de se former, de chercher l'accès à l'information et de militer pour ses droits et participer à la vie publique de façon active»*.

3.1.3.2. Les facteurs extrinsèques

3.1.3.2.1. Les multiples responsabilités de la femme et les préjugés sociaux

Les résultats de la présente étude ont révélé que la faible participation des femmes dans la sphère publique s'explique également par la responsabilité des femmes au foyer (39%) ainsi que leurs multiples implications au sein de la société (41%).

Les préjugés sociaux négatifs autour de la participation des femmes dans la vie publique, notamment dans la politique, sont également un facteur de taille. En effet, 38% les considèrent comme obstacle à leur participation dans la vie politique, contre 24% pour le travail syndical, et 23% pour le travail associatif.

L'impact des préjugés sociaux a été confirmé par le témoignage d'une syndicaliste qui affirme que *«c'est la femme elle-même qui constitue un réel blocage à sa participation dans la vie publique, notamment politique car elle n'arrive pas à dépasser les tabous hérités de la société traditionnelle. Les femmes ne sont pas combatives, de plus elles ont peur de faire face aux hommes»*.

En effet, selon un compte rendu de la conférence de Vaira Vike-Freiberga intitulée «L'Europe au féminin : pour une vraie parité» du 19 novembre 2009 ²¹, les principaux obstacles liés à la participation de la femme en Europe à la vie publique sont :

- la difficulté de concilier vie privée et vie professionnelle ;
- des procédures de sélection faites sur mesure pour les hommes ;
- les préjugés envers les femmes et, en conséquence, un manque de confiance en soi de ces dernières.

3.1.3.2.2. Le soutien de l'environnement

Nous entendons par le soutien de l'environnement, les encouragements reçus de la part de la famille, les amis et les organismes ou institutions. Interrogées sur le soutien familial vis-à-vis de leur participation dans la sphère publique, seulement 46% des personnes enquêtées affirment qu'elles reçoivent un appui de la famille pour être actives dans la société civile. Ce soutien est encore moindre pour leur participation politique (17%) et syndical (11%). Elles reçoivent ce soutien essentiellement de la part des amis (28%), et de la mère (21%). On trouve, en outre, que les personnes qui s'opposent à leur participation dans la vie publique, sont principalement les frères, les sœurs et les époux. Concernant le soutien des différentes organisations, on constate que 59% des personnes interrogées sont soutenues par les **associations, mais seulement 19% d'entre elles reçoivent le soutien du** parti politique, 13% des syndicats et en dernier lieu, les coopératives avec 11%.

Généralement la société a une perception négative de la politique. A noter aussi que le plus grand appui est apporté par les associations et très peu par les partis politiques. Ce résultat est corroboré par les témoignages des femmes œuvrant de l'intérieur des partis politiques

21 <http://www.vvf.lv/fr/actualites/313-leurope-au-feminin-pour-une-vraie-parite-parlement-europeen-353>

qui estiment que ces derniers adoptent des politiques «sexistes». Elles affirment que la politique est un monde d'hommes «difficile à décoder pour les femmes» qui sont exclues non pas pour leur manque de confiance en elles-mêmes et en leurs compétences mais parce qu'elles sont femmes et ce, parce que la politique «a toujours été un monde d'hommes».

Conclusion

À l'issue de cette section, nous constatons que les principaux facteurs de blocage à la participation de la femme dans la vie publique, notamment politique, au Maroc, comme dans les autres pays, relèvent (i) des facteurs intrinsèques, notamment le manque de confiance en soi, le manque d'accès à l'éducation et l'information et le manque d'autonomie économique et (ii) des facteurs extrinsèques liés à des croyances, des pratiques et des politiques anti-genre développées par la société et intégrées par la femme d'où la nécessité d'une approche systémique à la problématique de la participation de la femme dans la vie publique.

3.1.4. Axe 3 : Perception de la société de la PFVP

3.1.4.1. Des femmes modèles pour inspirer d'autres femmes

D'une manière générale, on peut affirmer que la majorité des réponses au questionnaire font état de la perception qu'ont les Marocain-e-s de la participation de la femme dans la vie publique.

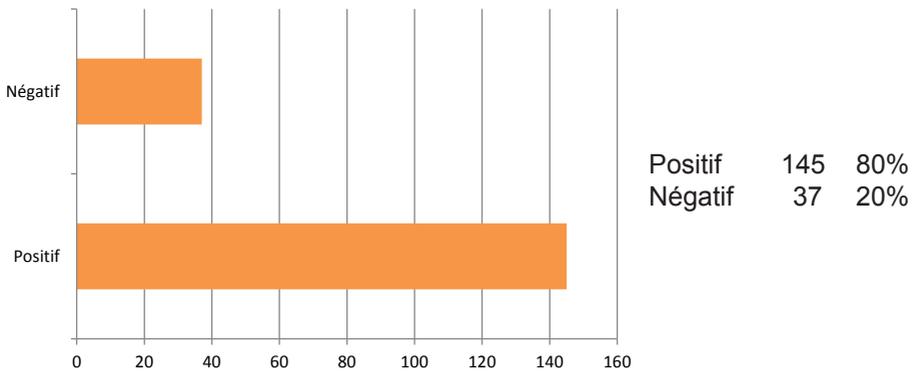
L'étude a permis de cerner le degré d'appréciation (positive ou négative) de la société de différents facteurs qui affectent la participation des femmes dans la vie publique, en l'occurrence :

- l'éducation ;
- les différents vecteurs de socialisation ;
- les préjugés et les images typiques ;
- les coutumes et les traditions ;
- la séparation des travaux du foyer entre la femme et l'homme ;
- l'image de la femme et de l'homme dans les médias ;
- la présence d'un modèle / expérience féminine dans le domaine ;

Il ressort, du dépouillement des questionnaires, que le facteur impactant le plus la participation effective de la femme dans la vie publique est, de l'avis de 80% des répondants, la présence d'un «modèle» ou «l'influence d'une expérience féminine dans le domaine public». C'est dire l'importance perçue d'avoir des femmes leaders inspirant d'autres femmes. L'éducation (66%) et les différents vecteurs de socialisation (60%) semblent également influencer, bien que dans une moindre mesure, l'engagement de la femme dans la vie publique.

Figure 8 :
Degré d'appréciation de la présence d'un modèle en tant que facteur de la PVP

La présence d'un modèle/expérience féminine dans le domaine
 (14- Quel est, selon vous, le degré d'appréciation de la société sur les facteurs ci-dessus qui affectent la participation des femmes dans la vie publique?)



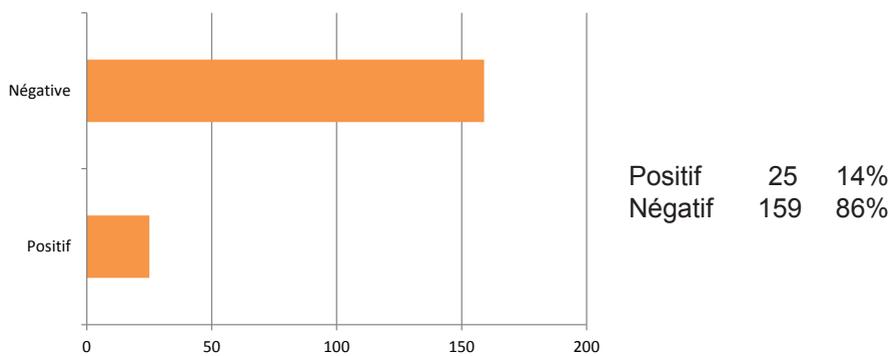
Source : résultats de l'enquête

Cependant la majorité s'accorde sur l'impact négatif des préjugés et des stéréotypes essentiellement (89%) et, secondairement, des coutumes et des traditions (76%) sur la participation des femmes. L'image de la femme et de l'homme dans les médias (66%) et la répartition des tâches au sein du ménage (58%) étant moins perçus comme des facteurs déterminants.

Les «autres» facteurs suggérés par 10 répondant-e-s ne diffèrent pas des facteurs proposés dans le questionnaire ; de plus le taux est relativement minime pour pouvoir être significatif.

Figure 9 :
Degré d'appréciation des préjugés/stéréotypes en tant
que facteur de PVP

Les préjugés et les images stéréotypées
 (14- Quel est, selon vous, le degré d'appréciation de la société sur les facteurs ci-dessus qui affectent la participation des femmes dans la vie publique?)



Source : résultats de l'enquête

Les résultats de notre enquête confirment les conclusions de nombreuses recherches scientifiques qui font état de l'impact du stéréotype du genre sur les inégalités existantes. En effet, la perpétuation des stéréotypes négatifs de genre entrave fortement l'introduction de la culture égalitaire dans les différentes sphères de la société. Elle limite considérablement la promotion du principe d'égalité entre les genres dans le processus du développement social.

De multiples études et enquêtes permettent d'éclairer les domaines sociaux de déploiement de ces stéréotypes et les mécanismes qui conduisent à reproduire les préférences, les restrictions et les exclusions discriminatoires. *« Ces mécanismes, qui ne sont ni naturels, ni irréversibles, doivent être appréhendés par l'école, les familles et les médias²² ».*

22 Conseil Economique, Social et Environnemental : Promotion de l'Egalité entre les femmes et les hommes dans la vie économique, sociale, culturelle et politique, Concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes, une responsabilité de tous : concepts, recommandations normatives et institutionnelles, Auto-saisine n°8/2012.

Conclusion

Les répondant-e-s ont souligné le fort impact des stéréotypes et des traditions en tant que freins à la participation des femmes dans la vie publique. La perception du rôle et de la place des femmes sur les plans économique, social et politique semble tributaire et conditionnée par les clichés et les traditions confinant les femmes à des rôles et positions relevant essentiellement du domaine privé. Il semble que l'émergence de femmes «modèles» puisse contribuer à faire évoluer l'image peu valorisante de la femme telle qu'elle se trouve figée à travers le stéréotype qui va dans le sens de la tradition montrant par là une forte résistance au changement.

3.1.5. Axe 4: Mécanismes disponibles pour l'amélioration de la PFVP et leur efficacité

Pour faire sortir la femme de l'espace privé, où elle était confinée, à l'espace public, les ONG ont beaucoup milité pour instituer des mécanismes favorisant la PFVP dont :

- l'institution du quota, notamment au niveau des listes nationales et additionnelles et au sein des bureaux ou instances décisionnelles des partis politiques;
- le fonds d'appui gouvernemental aux partis politiques;
- les programmes d'autonomisation de la femme;
- les programmes visant la capacitation politique des femmes;
- la réforme des lois en faveur de l'égalité;
- l'élaboration de stratégies et de politiques publiques intégrant l'approche genre tels :
 - Le Plan Gouvernemental pour l'Egalité (PGE)
 - Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH).

Mais, la question qui s'impose : est ce que tout d'abord ces mécanismes sont connus par les femmes marocaines ?.

En se référant à notre questionnaire, on a bien noté que 65% des enquêtés déclarent connaître les mécanismes encourageant la participation des femmes à la vie publique. On peut néanmoins se poser la question pour savoir si ces mécanismes sont connus des femmes marocaines. Les réponses au questionnaire permettent de noter que 65% des enquêté-e-s déclarent connaître les mécanismes encourageant la PFVP contre seulement 35% qui les méconnaissent alors que seules 40% affirment avoir déjà participé à l'un des programmes s'inscrivant dans cette optique.

Il est à noter que seulement 32% des femmes au foyer ont bénéficié de l'un de ces programmes dont celui qui a trait à l'autonomisation économique qui est estimé très efficace par 62% d'entre elles.

- les hommes soulignent le décalage entre les lois encourageant la femme à participer à la vie publique et la mentalité patriarcale de la société ce qui rend ces mécanismes inutiles ;
- Les femmes leaders actives sont généralement contre le mécanisme du quota qui, selon elles, favorise le réseau (famille, amies, tribu) et le clientélisme.

Mais les jeunes actif-ve-s considèrent le mécanisme du quota, compte tenu de la situation actuelle, comme un outil nécessaire pour habituer la société à voir les femmes dans les processus politiques, à leur faire confiance et valoriser leurs compétences.

Le degré d'efficacité de ces mécanismes a été mesuré à partir d'une échelle allant de 1 à 5 (de «très faible» à «très efficace») dont les résultats sont reproduits dans la figure suivante.

Figure 10 :
Distribution des interrogé-e-s selon leur appréciation de l'efficacité des
différentes mesures affirmatives

	Mesures positives	Degré d'efficacité				
		Très faible %	Faible %	Moyen %	Assez %	Très efficace %
1.	Quota, notamment les listes nationales et additionnels	28	10	12	15	35
2.	Fonds d'appui gouvernemental aux partis politiques	28	16	18	14	24
3.	Quota au sein des bureaux ou instances décisionnelles des partis politiques	20	10	18	17	34
4.	Programmes d'autonomisation de la femme	17	7	15	18	43
5.	Programmes visant la capacitation politique des femmes	17	4	14	22	44
6.	Réforme des lois en faveur de l'égalité	18	7	7	12	54
7.	Élaboration de stratégies et de politiques publiques intégrant l'approche genre	20	7	11	14	48

Source : résultats de l'enquête

Aussi, les mesures affirmatives ayant été estimées comme les plus efficaces par les enquêté-e-s relèvent-elles du champ des réformes des lois (54%) et l'élaboration de politiques publiques et de stratégies intégrant la dimension genre (48%). Les résultats cumulés des modalités «assez efficace» et «très efficace» montrent d'ailleurs que ces deux mécanismes recueillent les deux tiers des répondant-e-s qui les trouvent assez efficaces (66%) voire très efficaces (62%). Il en est de même relativement pour le renforcement des capacités à travers les programmes d'autonomisation politique (66%) et économique (61%) des femmes estimées comme mesure très efficace et/ou assez efficace.

Le mécanisme du quota, aussi bien au niveau des listes additionnelles que nationales ayant constitué un recours au Maroc visant à augmenter le taux de participation des femmes lors des élections communales et législatives d'une part et l'adoption du quota au niveau des bureaux exécutifs et des postes de décisions, n'a recueilli l'adhésion que de la moitié des réponses (le trouvant très efficace (50%) ou assez efficace (51%)).

Il est enfin, à noter que la mesure perçue comme la moins efficace pour l'amélioration de la participation des femmes dans la vie publique est le fonds d'appui gouvernemental aux partis politiques : seuls 24% des enquêté-e-s la trouvent, en effet, très efficace.

L'un des témoignages va même plus loin déclarant que les Marocaines bénéficient de tous les mécanismes pour participer efficacement à la vie publique mais *«le réel blocage c'est la femme elle-même ... J'ai découvert cet aspect de la femme qui m'a attristé, le manque de combativité, la peur de l'homme... le mal est très profond »*.

Les jeunes actifs qui ont participé au focus groupe ont souligné qu'il faut tout d'abord travailler sur les mécanismes de participation et d'égalité ainsi que sur les mesures affirmatives dans les programmes des partis politiques de telle manière, à impliquer les femmes dans la décision .

Une question ouverte du questionnaire portant sur les mécanismes pouvant encourager la participation effective des femmes dans la vie publique a permis de relever que les avis des enquêté-e-s-s sont partagés principalement entre l'importance de l'égalité effective, le rôle de l'éducation et des campagnes de sensibilisation ainsi que l'importance de l'encadrement et de l'accompagnement.

Chez les femmes particulièrement, on parle de confiance en soi et d'indépendance économique et plus particulièrement de l'importance de l'autonomisation financière en estimant que le champ politique permet à la femme de s'impliquer dans la vie publique, alors que d'autres jugent que le système (schématisé par la formule « société + partis politiques + non transparence + corruption ») représente une barrière en lui-même pour la participation des femmes.

Quant aux hommes qui ont participé au focus groupe, ils placent, par ordre d'importance, la confiance en soi, l'autonomie économiques et les tâches ménagères comme obstacles. Ils estiment que « la femme est la seule responsable de son exclusion de la vie publique ». Cette affirmation, sous entendrait que certains hommes ne perçoivent pas que la société, en général, et les hommes, en particulier, soient des facteurs limitant l'accès des femmes à la vie publique. Ils soulignent que c'est plutôt leur manque de confiance et leur « sensibilité ». En outre, il y a lieu de noter que certains ont soulevé le facteur religieux en invoquant le fait « qu'en tant que musulmans, la femme ne doit pas se réunir avec des hommes et ne doit pas voyager sans un accompagnateur légal ». Toutefois, ils affirment que les filles excellent plus que les garçons dans les études et qu'elles vont devenir leaders dans un futur proche.

Dans l'un de nos témoignages, une leader dans la société civile considère que seuls les outils législatif et éducatif peuvent favoriser la PFVP.

Conclusion

La réforme des lois et la mise en place de politiques publiques sensibles au genre sont estimées être les mécanismes les plus adéquats pour permettre aux femmes de participer dans la vie publique. Le mécanisme de quota vient en troisième position.

Il y a lieu de noter que les enquêté-e-s désapprouvent l'appui financier aux partis politiques et estiment qu'il n'a aucune efficacité, ce qui corrobore les résultats de l'étude relative au manque de confiance dans ces derniers. Le mécanisme de quota reste très controversé entre ceux/celles qui l'acceptent en tant que mesure transitoire et ceux/celles qui sont plus pour l'empowerment des femmes et l'obligation pour les partis de donner les mêmes chances aussi bien aux femmes qu'aux hommes pour être candidates.

3.1.6. Axe 5 : Expériences relatives à la PFVP

Cet axe de la recherche rend compte des résultats relatifs aux expériences en matière de PFVP et le changement perçus à différents niveaux suite à cette participation active.

3.1.6.1. Le changement positif par la PFVP

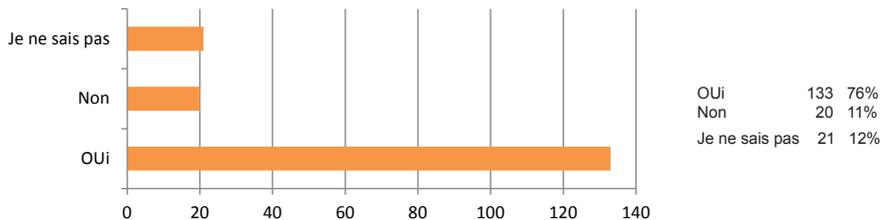
A la question « Pensez-vous, oui ou non, que votre participation réelle à la vie publique, et votre expérience personnelle dans ce domaine ont contribué (ou contribueront) à des changements :

- au niveau familial ?
- au niveau de la vie publique ?
- à encourager les femmes à participer à la vie publique ?

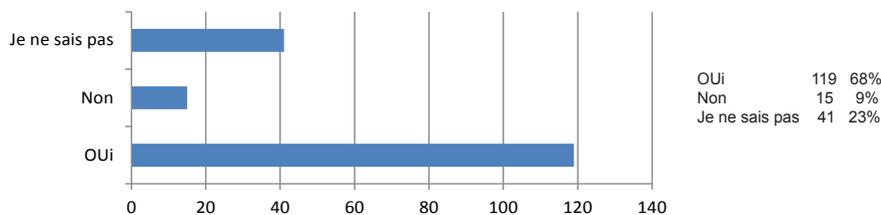
les résultats obtenus du dépouillement du questionnaire sont les suivants:

Figure 11 :
PFVP et changements familial/vie publique/taux de participation des femmes

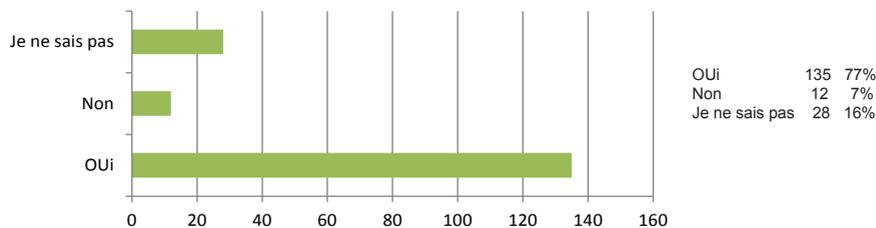
Des changements au niveau familial



Des changements au niveau de la vie publique



Encouragement de la participation des femmes à la vie publique



Source : résultats de l'enquête

Les résultats montrent, de toute évidence, une corrélation entre la participation de la femme et le changement social en général puisque les réponses oscillent entre 68% et 77%. La majorité estime que la contribution de la femme dans le domaine public contribue avant tout à encourager d'autres femmes à s'impliquer (77%). L'émergence de «modèles» est perçue comme l'impact direct le plus perceptible ; suit de très près par le changement au niveau de la famille (76%) et en dernier lieu par l'effet sur la vie publique en elle-même en général (68%).

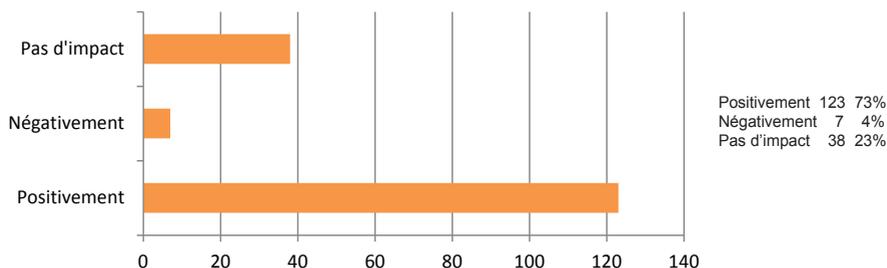
La perception de l'implication de la femme dans la vie publique ne peut donc que faire évoluer les choses tant au niveau de la perception du statut de la femme engagée publiquement comme un modèle à suivre, qu'au sein de la famille et même au-delà, puisque son action est jugée amener un changement de la chose publique.

La qualité positive ou négative de l'impact opéré a été soumise à l'auto-évaluation dans trois domaines :

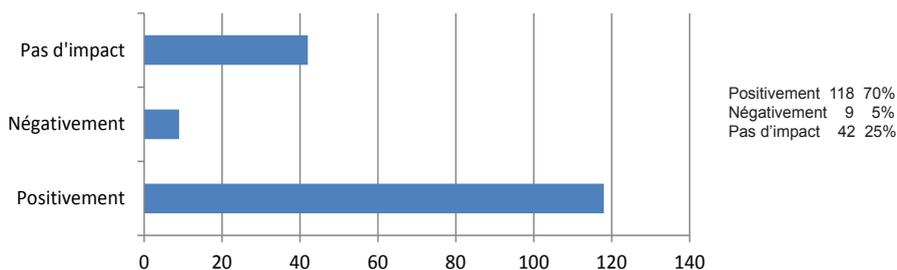
- Famille ;
- Entourage ;
- Attitudes.

Figure 12 :
Perception du changement qu'entraîne la PFVP
(famille, entourage et attitudes)

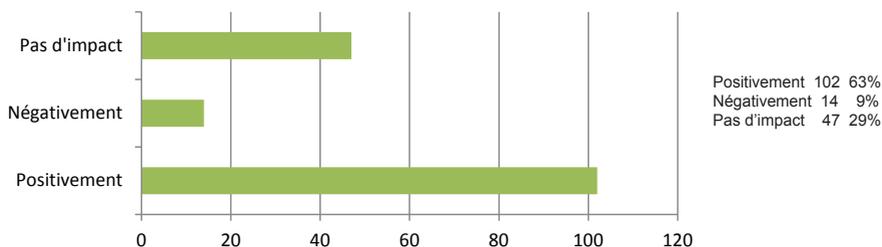
20- A votre avis, après votre participation dans la vie publique, comment votre situation a-t-elle été impactée au niveau familial?



21- A votre avis, après votre participation dans la vie publique, comment votre situation a-t-elle été impactée au niveau de votre entourage?



22- Comment était l'attitude des gens qui vous entourent face à votre participation?

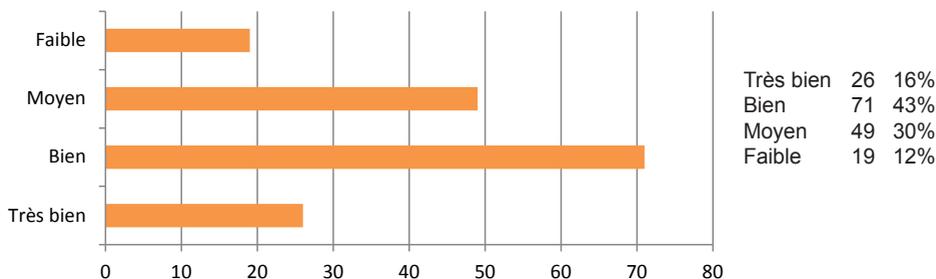


Source : résultats de l'enquête

L'auto-évaluation de la qualité de la participation des femmes actives dans la vie publique en général est jugée bonne à très bonne pour 59% des répondant-e-s. Moins de 20% estiment que leur participation est de faible qualité. En d'autres termes, près de 80% auto-évaluent positivement la qualité de la participation de la femme dans la vie publique.

Il ressort des résultats relatifs à ces questions que la participation de la femme dans la vie publique est perçue positivement par près de 70% des répondants. Plus précisément, le niveau directement positivement impacté est la famille (73%), puis vient l'entourage (70%) et enfin, à un niveau psychosocial, les attitudes (63%).

Figure 13 :
Perception de la qualité de la PFVP



Source : résultats de l'enquête

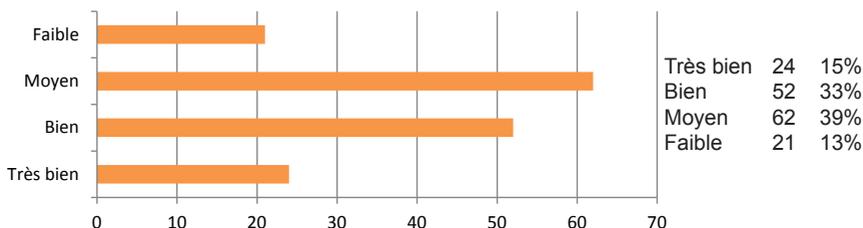
3.1.6.2. Confiance en soi et PFVP

La confiance en soi -qui, devons-nous le rappeler, constitue, selon l'hypothèse de recherche retenue, l'un des facteurs déterminants aux côtés de l'autonomisation économique/financière- semble avoir été renforcée de façon significative après avoir expérimenté la participation dans la vie publique.

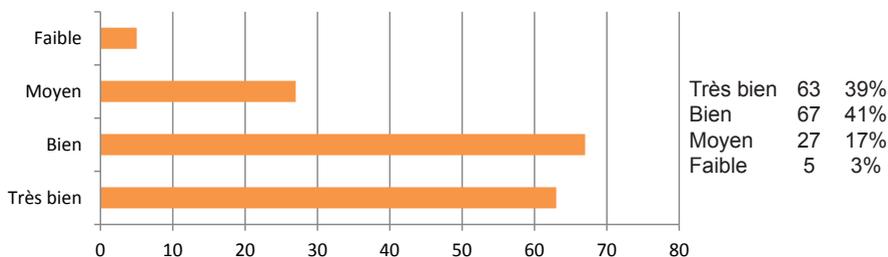
En effet, comme le montre la figure suivante, on relève un taux d'accroissement de plus de 30% du degré de confiance en soi des répondant-e-s après s'être impliqué-e-s, puisqu'avant l'expérience, le taux «moyen à faible» était de 52% pour diminuer jusqu'à 18%, le degré «faible» tend même à disparaître (1%). La confiance en soi semble même être renforcée (+39%) auprès des femmes estimant en avoir, avant l'expérience puisque l'on passe de 24% de «Bien» à 63% de «Très bien». Ce constat a été également corroboré par les femmes actives qui soulignent que leur participation dans la vie associative leur a permis d'acquérir plus de confiance et d'investir le domaine politique. Elles ont souligné que «plus on participe, plus on gagne en confiance».

Figure 14 :
Auto-évaluation de l'évolution de la confiance en soi (avant/après expérience PFVP)

24- Comment évaluez-vous votre confiance en soi avant d'entrer dans l'expérience?



25- Comment évaluez-vous votre confiance en soi après l'entrée dans l'expérience?



Source : résultats de l'enquête

3.2. Propositions pour l'amélioration de la PFVP : participer, avoir confiance en soi et se former

Les données recueillies par questionnaire font état de 145 propositions au total pour améliorer la PFVP au Maroc. L'analyse qualitative a permis de répartir les recommandations en neuf (9) thématiques comme le montre le tableau suivant :

AUTONOMIE FINANCIERE	CONFIANCE EN SOI	FORMATION	IMPLIQUER LES HOMMES	NON PARTICIPATION	PARTICIPATION	PRIORITE A LA FAMILLE	REVENDIQUER SES DROITS	SOLIDARITE FEMININE	Total général
1	43	26	1	1	69	2	1	1	145
0,68	29	17	0,68	0,68	47	1,37	0,68	0,68	100

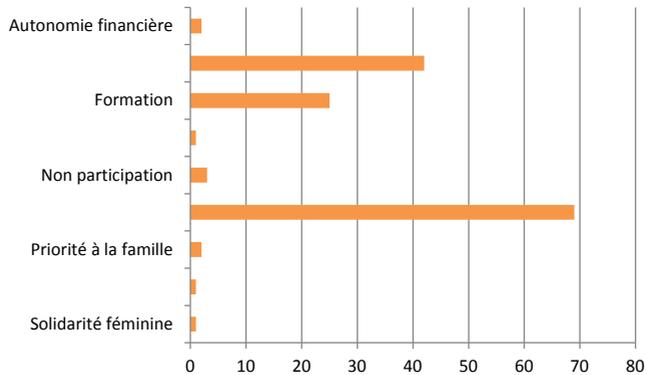
Source : résultats de l'enquête

Ceci étant, trois recommandations majeures se dégagent nettement.

En effet, on recommande essentiellement, par ordre décroissant de fréquence, de :

1. participer à la vie publique (69 citations soit 47%) ;
2. avoir davantage confiance en soi (43 citations soit 29%) ;
3. suivre des formations (26 citations soit 17%).

Figure 15 :
Propositions pour l'amélioration de la PFVP



Source : résultats de l'enquête

Conclusion

Les résultats de la recherche montrent que tout le monde gagne dès lors que les femmes participent activement à la vie publique. Tout d'abord, les femmes gagnent en confiance en soi ; l'image qu'elles véhiculent s'en trouve dès lors améliorée et elles s'érigent en modèle pour d'autres femmes. Ensuite leurs famille et entourage sont positivement impactés par sa participation. Enfin, la société reconnaît les bienfaits de sa contribution à la gestion de la chose publique.

Il ressort, de ce fait, que les propositions formulées vont dans le sens d'un encouragement voire d'un appel à participation doublé du conseil à avoir davantage confiance en soi. Pour ce faire, la formation est également mentionnée comme levier pour accompagner le processus lié au passage de la vie privée à la vie publique.

Conclusion et recommandations

La présente étude menée autour de la problématique «*Les femmes marocaines ne participent pas assez dans la vie publique, notamment les processus politiques parce qu'elles manquent de confiance en elles et d'indépendance financière*» auprès de femmes (et d'hommes) actif-ve-s ou non actif-ve-s dans l'espace public a permis de conclure que :

La confiance en soi et l'autonomie économique²³ sont deux facteurs clé et indispensables pour que les femmes puissent accéder à l'espace public et pouvoir participer à la vie publique²⁴. Toutefois et en présence de ces deux éléments, les femmes font face à d'autres entraves d'ordre social, culturel, éducatif et matériel (être riche ou appuyées pour mener une campagne électorale). En outre, les femmes actives dans la vie politique font face à l'absence de transparence et de démocratie au sein des partis politiques.

Les résultats de l'étude montrent que :

- Les **femmes s'investissent plus dans le travail associatif et coopératif que** dans les partis politiques et les syndicats. De plus, le taux le plus faible de l'inscription dans les listes électorales est enregistré parmi les jeunes qui estiment, au même titre que toutes les autres catégories, ne pas avoir d'intérêt pour la politique à cause de la perte de crédibilité dans les partis politiques et pour cause, entre autres, du manque de démocratie dans les partis politiques et la résistance des hommes à ce que les femmes investissent cette sphère. Il faut noter toutefois, que la majorité des femmes interrogées se sont inscrites dans les listes électorales et ont participé au vote et que 16% se sont présentées aux élections.

23 L'autonomie économique est entendue dans cette étude comme l'accès des femmes à un emploi/ activité leur permettant d'avoir un revenu et d'en disposer librement.

24 Vie publique est entendu comme la participation à la vie associative /coopérative, politique et syndicale.

- Leur participation est motivée par leur volonté à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des citoyens en général et ce par devoir de citoyenneté parce qu'elles croient en une cause;
- Les principaux facteurs impactant la non-participation de la femme dans la vie publique sont la confiance en soi d'abord, puis la formation et l'autonomie économique vient ensuite la multiplicité des responsabilités des femmes dans la société et dans le foyer. En outre, très peu reçoivent un appui conséquent de leur entourage, particulièrement du mari. La société a toujours une perception négative de la politique. A noter que le plus grand appui est apporté par les associations et très peu par les partis politiques;
- Le fort impact des stéréotypes et des traditions en tant que freins à la participation des femmes dans la vie publique. La perception du rôle et de la place des femmes sur les plans économique, social et politique semble tributaire et conditionné par les clichés et les traditions confinant la femme à des rôles et des positions relevant essentiellement du domaine privé. Il semble que l'émergence de femmes «modèles» peut contribuer à faire évoluer l'image peu valorisante de la femme telle qu'elle se trouve figée par le stéréotype qui va dans le sens de la tradition montrant par là une forte résistance au changement.
- Bien que les répondant-e-s affirment connaître des mécanismes encourageant la participation de la femme dans la vie publique, on constate qu'il leur est difficile, voire impossible de donner des illustrations ou des informations précises sur ces mécanismes. Ce fait reflète la non médiatisation et le manque de campagnes de sensibilisation sur ces mécanismes.

- La réforme des lois, et la mise en place de politiques publiques sensibles au genre sont estimées être les mécanismes les plus adéquats pour permettre aux femmes de participer dans la vie publique. Le mécanisme de quota vient en troisième position. En effet, le mécanisme du quota reste très controversé entre ceux qui l'acceptent en tant que mesure transitoire et ceux qui sont plus pour l'empowerment des femmes et l'obligation pour les partis de donner les mêmes chances aux femmes que les hommes pour être candidates et être appuyées par leur parti politique.
- Les enquêté-e-s désapprouvent l'appui financier aux partis politiques et estiment qu'il n'a aucune efficacité, ce qui corrobore les résultats de l'étude, relatifs au manque de confiance dans ces derniers.
- Lorsque les femmes participent à la vie publique, leur contribution concourt au changement positif de la société en général. En outre, plus elle participe, plus le degré de confiance en soi augmente.

On remarque, en définitive que la recherche a permis de confirmer l'hypothèse de travail postulée, à savoir que la confiance en soi et l'autonomisation économique sont des facteurs impactant la participation des femmes marocaines dans la vie publique. Plus que la situation financière des femmes, c'est l'aspect psychosocial relatif à la confiance en soi qui se dégage en tant que facteur déterminant de la PFVP ; il l'est plus encore dans le domaine politique qui jouit, comme le montre les résultats de l'étude, de représentations peu favorables aux yeux du citoyen et de la citoyenne au Maroc contribuant par-là, au déficit de confiance et, partant, à l'intérêt porté en général à la chose politique.

Recommandations

Bien que la portée des résultats soient limitée compte tenu de l'étendue de la présente recherche, les résultats des questionnaires, de l'analyse qualitative des focus groupes et des témoignages ont permis de dégager des recommandations formulées sous forme de propositions d'actions qui pourraient être mises en œuvre ou, si elles existent déjà, qu'il serait judicieux de poursuivre de manière plus assidue afin d'augmenter le taux de participation des femmes marocaines dans la vie publique.

Ainsi, les recommandations relèvent des domaines juridico-politique, médiatique et de la formation/accompagnement.

Sur le plan juridique/politique

- Œuvrer pour mettre en place les lois et les mécanismes à même de garantir l'égalité et de veiller à la mise en œuvre de l'arsenal juridique existant ;
- Lancer un débat national sur l'intérêt de la participation des femmes dans la vie publique en général et dans la vie politique en particulier ;
- Œuvrer pour que les partis politiques prennent en considération les préoccupations de genre dans leurs politiques en s'assurant de leur bonne gouvernance par le biais d'instances de contrôle et de mécanismes de reddition de comptes au regard de l'égalité des sexes.

Sur le plan médiatique

- Œuvrer pour que les médias valorisent les femmes actives dans la vie politique et particulièrement celles agissant dans les partis politiques et dans les syndicats ;
- Veiller à véhiculer des messages sur l'égalité et mener des campagnes de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte contre les stéréotypes qui portent préjudice aux femmes.

Sur le plan de la formation/accompagnement

- Encourager les femmes à intégrer la vie associative en premier lieu puisque les associations sont considérées comme un tremplin pour agir au niveau politique : les femmes qui agissent au niveau des associations sont plus disposées à intégrer et à agir dans la vie politique ;
- Conduire, selon une approche participative, des programmes d'autonomisation (empowerment) des femmes pour qu'elles valorisent leur potentiel et s'investissent davantage dans la vie publique par le mentorat (mentoring) et le réseautage (networking) ;
- Œuvrer pour que les femmes soient autonomes sur le plan économique pour qu'elles puissent faire valoir leurs points de vue et soient plus visibles dans l'espace public.



Bibliographie

- Alami M'Chichi Houria (2002), Genre et politique au Maroc: les enjeux de l'égalité hommes- femmes entre islamisme et modernisme, L'Harmattan.
- Assemblée parlementaire (2010), *Augmenter la représentation des femmes en politique par les systèmes électoraux – Origine : Discussion par l'Assemblée le 27 janvier 2010 (6e séance) (voir Doc. 12097, rapport de la commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, rapporteuse: Mme Err). Texte adopté par l'Assemblée le 27 janvier 2010 (6e séance).*
- Belghiti-Mahut Sophia (2004), « Les déterminants de l'avancement hiérarchique des femmes cadres », Revue française de gestion 4/2004 (no 151) , p. 145-160 - URL : www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2004-4-page-145.htm. DOI : 10.3166/rfg.151.145-160.
- Enhaili Aziz (2013), Femmes, développement humain et participation politique au Maroc – Consultation en ligne : <http://www.albacharia.ma/xmlui/bitstream/handle/123456789/31638/1441Femmes,%20d%C3%A9veloppement%20humain%20et%20participation%20politique%20au%20Maroc.htm?sequence=1>
- Ghazi Saleh Nahar & Rima Lutfi Abu Humaidan (2013), “The Factors Affecting the Women Political Participations in Jordanian Parliamentary Elections (2003-2013)”, Vol. 3 No. 11, pp. 84-94, International Journal of Humanities and Social Science.
- Hanane Darhour, Salah-Ddine Krit (2012), “Empowered or Not? Moroccan Women MP's strategies to Empowerment”, European Journal of Scientific Research, Vol.77 No.2, pp.174-186, © EuroJournals Publishing, Inc.

- Maria Martinelli et Donatella Rostagno (2011), Entraves à participation politique au Congo et le cadre particulier des femmes Réflexions sur les 'deuxièmes élections libres' depuis l'indépendance, in http://www.google.co.ma/url?url=http://eurac-network.org/web/uploads/documents/rdc.-entraves-participation-politique-au-congo-et-le-cadre-particulier-des-femmes-15-11-1.doc&rct=j&frm=1&q=&esrc=s&sa=U&ei=Q0mPU-78Ceiw0AWh2oGgDQ&ved=0CCkQFjAC&usg=AFQjCNHe mube6pu5jTEH-1__dytb0EQxpg
- Maryam Ben Salem et Giorgia Depaoli (2011) , «Participation des femmes à la vie économique en Tunisie» in <http://www.idrc.ca/FR/Resources/Publications/Pages/ArticleDetails.aspx?PublicationID=1137%20>
- Masoud Darabi, Zohreh Roghanian and Dariush Ahmadian (2013), "Social Factors Affecting Women's Political Participation in Hamadan province of I. R. Iran A Case study on Nahavand", pp.655-664, Journal of Basic and Applied Scientific Research.
- Nadezhda Shvedova (2005), Women in parliament: Beyond numbers © International Institute for Democracy and Electoral Assistance Publications Office International IDEA
- Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) (2003), Promotion politique des femmes au Niger : obstacles et stratégies in https://www.ndi.org/files/1617_ne_women_strategies_frenchPDF.pdf
- Stenhammer Anne F. (2012), Opportunities and Challenges of Women's Political Participation in India A Synthesis of Research Findings from Select Districts in India, ICRW – UN Women Joint Publication, Mensa Design Pvt. Ltd.

- <http://www.businessnews.com.tn/sondage-pnud--deux-tiers-des-tunisiens-appuient-la-participation-de-la-femme-dans-la-vie-politique,520,44965,3>
- «L'évolution de la participation des femmes dans les instances politiques: bilan et perspectives d'avenir» Réseau des femmes parlementaires des Amériques, Rapport final (2011), in <http://www.feminamericas.net/FR/thematiques/documents/Rappartpol-f.pdf>
- «L'Europe au féminin : pour une vraie parité», 19 novembre (2009), in <http://www.vvf.lv/fr/actualites/313-leurope-au-feminin-pour-une-vraie-parite-parlement-europeen-353>
- [https://www.google.com/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=Maria%20Martinelli%20et%20Donatella%20Rostagno%20\(2011\)](https://www.google.com/webhp?sourceid=chrome-instant&ion=1&espv=2&ie=UTF-8#q=Maria%20Martinelli%20et%20Donatella%20Rostagno%20(2011))
- http://www.idea.int/publications/wip/upload/chapter_02a-CS_Burkina.pdf
- http://www.ipsinternational.org/fr/_note.asp?idnews=5671
- http://www.oke.gr/news/news_10_09_12_doc5.pdf
- https://www.ndi.org/files/1617_ne_women_strategies_frenchPDF.pdf
- <http://memscpobdx.pagesperso>
- orange.fr/mémoires/QPS/abstentionnisme%E9lectoral.html

Table des matières

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	8
CHAPITRE 1 : REVUE DE LA LITTERATURE	10
1.1. DÉFINITION DES CONCEPTS	10
1.1.1. L'autonomisation économique de la femme	10
1.1.2. La confiance en soi	12
1.1.3. La participation dans la vie publique	14
1.2. ETAT DES LIEUX DE LA PARTICIPATION DES FEMMES À LA VIE PUBLIQUE AU MAROC	14
1.2.1. Evolution de la participation politique des femmes	14
1.2.2. Accès aux postes de décision : vers un partage du pouvoir	16
1.2.3. Considérations socio-économiques : Stéréotypes, éducation et emploi	17
1.2.3.1. Stéréotypes et mentalités : les regards croisés de la société	17
1.2.3.2. Éducation et émancipation	19
1.2.3.3. L'accès à l'emploi : la conquête d'un espace	20
CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE	22
2.1. CHOIX DU TERRAIN D'ENQUETE	22
2.2. CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON	22
2.3. CHOIX DES OUTILS D'INVESTIGATION	23
2.3.1. Enquête par questionnaire	23
2.3.1.1. La construction du questionnaire	24
2.3.1.2. Structure du questionnaire	24
2.3.2. Enquête par focus groupe	25

2.3.2.1. La construction de la grille d’animation _____	25
2.3.2.2. Le déroulement des focus groupes _____	26
2.3.3. Témoignages _____	26
2.4. CODAGE DES VARIABLES, SAISIE ET ANALYSE DES DONNEES ____	27
CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES RESULTATS _____	28
3.1. ANALYSE DES DONNEES : RESULTATS DE L’INVESTIGATION TERRAIN _____	28
3.1.1. Pré-Axe : Caractéristiques générales de l’échantillon _____	28
3.1.1.1. Répartition des enquêté-e-s selon le milieu de résidence _____	28
3.1.1.2. Répartition des enquêté-e-s par sexe et par âge _____	29
3.1.1.3. Répartition des enquêté-e-s par niveau d’instruction et d’occupation__	30
3.1.1.4. Répartition en fonction des activités en dehors du travail _____	31
3.1.2. Axe 1 : Nature de la participation dans la vie publique et ses niveaux _____	32
3.1.2.1. Nature de la participation dans la vie publique _____	32
3.1.2.2. Participation aux élections _____	37
3.1.2.3. Motifs de participation à la vie publique _____	38
3.1.3. Axe 2 : Facteurs impactant la Participation de la femme dans la vie publique (PFVP) _____	39
3.1.3.1. Les facteurs intrinsèques _____	40
3.1.3.1.1. La confiance en soi _____	40
3.1.3.1.2. Le niveau d’instruction _____	41
3.1.3.1.3. L’autonomie économique _____	42
3.1.3.2. Les facteurs intrinsèques _____	45
3.1.3.2.1. Les multiples responsabilités de la femme et les préjugés sociaux _	45

3.1.3.2.2. Le soutien de l'environnement	46
3.1.4. Axe 3 : Perception de la société de la PFVP	48
3.1.4.1. Des femmes modèles pour inspirer d'autres femmes	49
3.1.5. Axe 4 : Mécanismes disponibles pour l'amélioration de la PFVP et leur efficacité	52
3.1.6. Axe 5 : Expériences relatives à la PFVP	57
3.1.6.1. Le changement positif par la PFVP	57
3.1.6.2. Confiance en soi et PFVP	61
3.2. PROPOSITIONS POUR L'AMELIORATION DE LA PFVP :	
PARTICIPER, AVOIR CONFIANCE EN SOI ET SE FORMER	63
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	65
BIBLIOGRAPHIE	70